

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2582 - MARDI 12 AVRIL 2016

FACILITATION AU DIALOGUE

Une équation à plusieurs inconnues



Edem Kodjo animant un point de presse

La Dynamique de l'opposition, l'UDPS ainsi que le G7 ne veulent plus rien entendre du dialogue redoutant qu'il ne se mue en une Assemblée constituante devant élaborer une nouvelle Constitution et donner lieu à un nouvel ordre politique sur le modèle de la deuxième République. Pour cette frange de l'opposition, la mission d'Edem Kodjo, facilitateur nommé par l'Union africaine, devra s'intégrer dans la résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU qui prône le respect de la Constitution et des délais constitutionnels. Considéré comme un suppôt du pouvoir venu l'aider à créer une nouvelle légitimité extra-constitutionnelle en négociant une transition censée cautionner le glissement, les opposants réfractaires au dialogue invitent le facilitateur togolais à privilégier plutôt la tripartite Céni-opposition-majorité visant à élaborer un calendrier électoral consensuel respectant le délai constitutionnel.

Page 13

ENJEUX DE L'HEURE

Des sévères mises en garde du G7

Cette plate-forme politique dit rejeter catégoriquement les pourparlers nationaux convoqués par le président Joseph Kabila qu'elle juge sans objet et extraconstitutionnels. Elle prévient, en outre, les acteurs nationaux et internationaux que la suite des événements en RDC dépendra de leurs comportements. Et le G7 d'exhorter le facilitateur nommé par la l'Union africaine d'éviter de souffler sur les braises de la contestation non éteintes du 19 et 20 janvier 2015. Tout en notant qu'il est favorable de dialoguer, cette plate-forme pense que tout devra se passer dans le respect strict de la Constitution. Pour ce regroupement politique, le dialogue comme exigé dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et celui inscrit dans la résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU n'ont rien à voir avec celui convoqué par la majorité au pouvoir en RDC.

Page 12



Christophe Lutundula Apala et Olivier Kamitatu Etsu

C1/8^{es} DE FINALE ALLER

V.Club bat Mamelodi, Mazembe tombe face à Wydad

C'est un service minimum que l'AS V.Club a réalisé, le 11 avril, au stade Tata Raphaël de Kinshasa face à Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, en match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Un seul but a été inscrit aux temps additionnels par l'attaquant Kule Mbombo, entré en jeu dans le deuxième quart d'heure de la seconde période.

De leur côté, les Corbeaux de l'ex-Katanga ont subi le 9 avril à Marrakech la loi des Marocains de Wydad Athletic club de Casablanca, battus par zéro but à deux.

Cependant rien n'est encore perdu pour TP Mazembe qui est capable d'exploiter dans son fief de Kamalondo à Lubumbashi. Quant à Florent Ibenge, il a intérêt à remobiliser son groupe pour le match retour en Afrique du Sud.

Page 13

ÉTAT CIVIL

Des enfants congolais plaident pour l'enregistrement des naissances

Le ministère de l'Intérieur et Sécurité et celui de la Femme, Famille et Enfant avec l'appui de l'Unicef et du gouvernement canadien viennent d'organiser au centre Lassalien un atelier national sur la production des messages en rapport avec le droit fondamental à l'identité par l'enregistrement des naissances à l'état civil. Vingt-cinq enfants venus de quatre provinces (Kongo central, Kasai central, Maniema et Kinshasa) ont formulé des recommandations pour promouvoir le droit de l'enfant à l'identité par le biais de l'enregistrement des naissances à l'état civil. Aux autorités nationales, ces enfants recommandent l'amélioration qualitative et quantitative du service de l'état civil, la sensibilisation des parents et l'ensemble de la population à l'importance de la déclaration des enfants à l'état civil afin de les amener à un changement de comportement.

Page 12

ÉDITORIAL

Reprise

Le calme revenant sur l'ensemble du territoire et la classe politique congolaise prenant acte, non sans mal, du résultat pourtant indiscutable de l'élection présidentielle, le temps est venu pour la société civile de se remobiliser afin d'accélérer le processus d'émergence qui constitue la colonne vertébrale du programme en faveur duquel la majorité des citoyens s'est prononcée le 20 mars dernier.

Disons, en effet, les choses telles qu'elles sont même si elles ne plaisent pas à tout le monde : notre pays s'est endormi il y a six mois dans l'attente des choix que son peuple serait amené à faire concernant sa gouvernance publique. Le référendum constitutionnel et le scrutin présidentiel qui l'a suivi ont servi de prétexte aux entrepreneurs, aux commerçants, aux artisans, mais aussi aux fonctionnaires et aux gestionnaires de tout poil pour ne pas agir. Avec, comme résultat, une réduction d'activités qui pourrait nous coûter cher en termes d'emploi et de croissance si d'aventure elle se poursuivait au-delà du raisonnable.

Certes, la partie politique n'est pas encore totalement jouée dans la mesure où les élections législatives vont devoir confirmer, ou infirmer la prééminence de la majorité présidentielle. Mais étant donné que le résultat de l'élection présidentielle ne laisse guère de doute sur le fait que cette même majorité sera reconduite dans les semaines à venir, l'on peut parier sans courir de véritable risque que la stabilité interne du Congo est acquise pour au moins cinq ans.

En termes pratiques, concrets, cela signifie que les acteurs économiques, dont la pusillanimité explique pour une large part la stagnation présente de notre nation, n'ont plus d'excuses à faire valoir. Ou bien ils s'engagent résolument sur la voie de la croissance, investissent afin d'étendre leurs activités, affichent leur savoir-faire afin de conquérir de nouveaux marchés et se rendent ainsi plus indispensables que jamais ; ou bien ils continuent de somnoler dans l'attente d'on ne sait quelle avancée, remplissent leurs caisses sans investir, s'abstiennent de créer des emplois et la société civile leur en tiendra très vite rigueur.

Le temps de la reprise est indiscutablement venu.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Rufin Nsangou : « Le Parti socialiste français est mal placé pour apprécier un scrutin présidentiel au Congo »

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le porte-parole de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) France-Europe chargé de la formation politique, Rufin Nsangou a salué l'élection à la magistrature suprême du président Denis Sassou N'Guesso, dès le premier tour. Il a également condamné l'ingérence du Parti socialiste français dans les affaires intérieures du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment le PCT-France s'était-il organisé pour préparer l'avènement de la nouvelle République ?

Rufin Nsangou (RN) : Au niveau de France, le PCT avait choisi le président Denis Sassou N'Guesso comme candidat à l'élection présidentielle du 20 mars. Aujourd'hui, le peuple congolais lui a refait confiance. C'est une grande joie pour le PCT-France qui vient de lui adresser un message de félicitations pour saluer ce grand événement. Depuis l'annonce du changement de Constitution et la tenue du référendum constitutionnel, le PCT-France avait organisé plusieurs rencontres au cours desquelles il expliquait à ses membres le bien-fondé de faire évoluer les institutions au Congo.

LDB : Depuis l'annonce du changement de Constitution en passant par le référendum constitutionnel et l'élection présidentielle, le pouvoir de Brazzaville est l'objet d'attaques sur les réseaux sociaux et l'Internet. Comment le PCT-France organisait-il le contre-poids ?

R.N : Nous savons que sur les réseaux sociaux et l'Internet, il y a beaucoup d'intox et de désinformation. Nous nous sommes organi-



Rufin Nsangou

sés à apporter de la riposte nécessaire pour ne pas laisser envenimer l'atmosphère. Les Congolais n'ont plus besoin de s'opposer les uns les autres. Ils souhaitent, par contre, être unis pour construire le pays. Lorsqu'était annoncé le changement de Constitution, plusieurs personnes avaient mal exploité cette problématique de faire évoluer nos institutions. Ils avaient personnalisé le débat. Le peuple vient de nous départager parce qu'il a inscrit son action dans la continuité en élisant, dès le premier tour, le président Denis Sassou N'Guesso.

LDB : Etes-vous souvent attaqué, même verbalement, par les « combattants » qui menacent les hommes politiques africains, en général et congolais, en particulier ?

R.N : La question des « combattants » devient un sujet préoccupant en France, actuellement. Il suffit de penser autrement qu'eux, on s'expose ainsi aux agressions physiques et morales de leur part. Nous dénonçons, avec la dernière énergie, ce genre de comportement. Le débat politique devrait normalement se limiter au combat d'arguments, c'est-à-dire au dia-

logue.

LDB : Avez-vous les ambitions, au niveau de la diaspora congolaise en France, de réunir les partisans de l'opposition et de la majorité présidentielle autour d'une même table pour échanger sur l'avenir du pays ?

R.N : Au niveau du PCT, nous avons toujours tendu la main aux autres dans ce sens ; parce que notre formation politique prône le dialogue et le consensus. Cependant, nous avons souvent rencontré l'indifférence des autres Congolais qui émargent à l'opposition. C'est triste, parce que nous nous battons tous, à la majorité comme à l'opposition, pour le mieux vivre des Congolais. Nous devons chercher ensemble les voies et moyens pour atteindre cet objectif.

LDB : Quelle appréciation faites-vous de l'ingérence du Parti socialiste français dans les affaires intérieures du Congo ?

R.N : Nous avons beaucoup de respect pour le Parti socialiste français. Cette formation politique doit avoir à l'esprit que le Congo est un pays indépendant dont son peuple seul a le droit de décider de son destin. Nous tenons à préciser que les problèmes internes d'organisation et de fonctionnement que vit le PS aujourd'hui ne sont pas la cause des Congolais. Nous sommes bien conscients qu'aucun parti politique congolais n'ait jamais donné son point de vue sur le déroulement d'une élection présidentielle française. Le PS aurait mieux fait d'envoyer les observateurs électoraux au Congo pour bien apprécier le processus électoral et le déroulement du scrutin présidentiel.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Claude Alphonse Nsilou édifie les sénateurs sur les modalités d'appropriation des logements de l'Etat

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat a, au cours d'une séance plénière du Sénat, dans le cadre de la 41^e session ordinaire, défendu le projet de loi relatif au statut de la copropriété des immeubles bâtis. Le texte met en place les modalités d'appropriation des immeubles construits par l'Etat, divisés par étage, appartements ou locaux et dans lesquels chaque copropriétaire est titulaire d'un lot dont il a la propriété et des parties communes.

La copropriété, a souligné le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Claude Alphonse N'Silou, est un mode d'appropriation des immeubles construits par l'Etat. L'intérêt de cette loi, a-t-il reconnu, est que c'est un dispositif juridique qui permet d'organiser efficacement la vie des habitants d'un même ensemble de cohabiter en parfaite harmonie étant donné que la pratique en matière de gestion des immeubles en copropriété n'a pas encore été réglementée.

Cette loi a, indiqué le ministre, est une bonne chose puisqu'elle fera que ces bâtiments modernes qui sont en construction dans tout le pays et qui font aujourd'hui que les villes et quartiers se modernisent, soient bien gérés. « La loi a prévu du point de vue de l'organisation de la copropriété trois éléments essentiels : le règlement, le syndicat des propriétaires et le syndic », peut-on lire dans l'exposé des motifs.

Interrogé sur le coût et les modalités d'acquisition de ces immeubles, le mi-

nistre Claude Alphonse N'Silou a fait savoir que sur les prix par exemple qui vont de 5, 10 à 20 millions FCFA, ceux-ci ne posent pas problème étant donné que ces montants sont payés sur de longues durées. Dix à vingt ans selon le revenu de chaque ménage. Quant aux modalités d'acquisition, il suffit de s'adresser aux structures y afférentes notamment la Société de promotion immobilière (SOPRIM).

Les sénateurs ont, tout au long de leur session ordinaire dite administrative, ouverte le 1^{er} février, adopté neuf autres affaires. Il s'agit entre autres, du projet de loi portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'exploitation minière entre la République du Congo et certaines sociétés minières pour l'exploitation des gisements de fer de Zanaga, de Mont Nabemba et des potasses du Congo ainsi que la ratification de plusieurs accords. A savoir : l'accord portant création du Fonds de solidarité africain, la ratification de la convention de crédit entre l'Agence Française de Développement (AFD)



Le ministre Claude Alphonse N'Silou

et la République du Congo relative au financement du projet d'extension du service d'eau potable dans les quartiers périphériques de Brazzaville, la ratification de l'accord de prêt entre le Congo et le Fonds africain de développement relatif au financement du projet de développement des compétences et des ressources.

Le projet de loi autorisant l'accord de prêt entre le Congo et la Banque Arabe pour le développement économique en Afrique, entre le Congo et le Fonds International de Développement agricole relatif au financement du projet de développement de la pêche et de l'aquaculture a été également adopté.

ailleurs apprécié l'attitude adoptée par le peuple congolais pendant la période électorale. Ainsi, a-t-il déclaré, « l'élection présidentielle du 20 mars 2016, haut moment de la vie politique du Congo, a été un succès et ceci grâce à la détermination de notre peuple qui s'était décidé à choisir l'homme qui présidera à sa destinée pendant les cinq prochaines années ».

André Obami Itou est revenu dans son discours sur le contexte qui a marqué les travaux de la 41^e session ordinaire et administrative du Sénat. Ces travaux, a-t-il déploré, se sont déroulés dans un contexte international marqué par des attentats à répétition et la persistance des guerres. « Toutes ces déviances meurtrières menacent la paix mondiale, entraînant ipso facto une migration massive des populations des pays touchés par ces guerres récurrentes. Face à toutes ces situations troubles, la communauté internationale est interpellée à juste titre, en vue de rechercher les voies et moyens pouvant contribuer à ramener une paix durable dans le monde », a conclu le président du Sénat.

Jean Jacques Koumba

APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

André Kamba et l'APRC excluent toute initiative de dialogue ou de médiation

Dans une déclaration rendue publique le 11 avril à Brazzaville, l'Alliance patriotique des républicains du Congo (APRC), qui s'est félicitée de l'élection dès le premier tour du candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, a exclu toute initiative de négociation ou de médiation avec ceux qu'elle qualifie de torpilleurs de la paix, de la démocratie et de la concorde nationale

Premier parti politique à avoir officiellement demandé au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars der-

nier, l'APRC a, dans cette déclaration lue par son secrétaire général, Marie-Bruno Bangui, rappelé le climat de paix et de quiétude qui a prévalu tout au long du processus électoral au Congo. « Le 20 mars 2016, le vote s'est déroulé dans le calme, sans incidents majeurs. Comme dans toute compétition, cette élection présidentielle a consacré un vainqueur : le peuple congolais a plébiscité Denis Sassou N'Guesso, en l'élisant dès le premier tour du scrutin, avec 60,19% des suffrages exprimés », souligne la déclara-

tion qui rassure le président réélu de son soutien indéfectible pour aller loin ensemble dans la mise en œuvre du projet de La marche vers le développement.

Membre de la majorité présidentielle, l'APRC a, cependant, regretté l'attaque des quartiers sud de Brazzaville dans la nuit du 3 au 4 avril par des éléments armés, qu'elle assimile aux terroristes. « Tout en s'inclinant devant la mémoire de tous nos compatriotes victimes de cette barbarie, l'APRC, sous la houlette de son président, le camarade André Kamba, condamne avec vigueur ces actes ignobles. Elle exhorte toutes les forces politiques nationales au ressaisissement, à l'unité et au respect du verdict des urnes », poursuit la déclaration.

L'APRC a, enfin, exclu toute initiative de négociation ou de médiation avec les « torpilleurs » de la paix, de la démocratie et de la concorde nationale pour que, dit-elle, vive la paix, la démocratie, l'unité nationale et la nouvelle République.

Parfait Wilfried Douniama

L'UFD félicite Denis Sassou N'Guesso pour sa victoire



Le président de l'UFD, Josué Rodrigue Nguonimba (DR)

Dans une déclaration rendue publique le 09 avril dernier à Brazzaville, l'Union des Forces démocratiques (UFD), a félicité le triomphe de Denis Sassou N'Guesso, à l'élection présidentielle du 20 mars dernier, dès le premier tour. La déclaration a été lue par le président du parti, Josué Rodrigue Nguonimba.

L'UFD a été le premier parti de la majorité présidentielle à inviter le président Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2016 et à soutenir de manière effective sa candidature à ce scrutin. Le parti se rejouit en outre de l'attachement constant du président de la République aux valeurs de dialogue et de paix.

« Nous, membres de la direction politique nationale de l'Union des Forces démocratiques, présentons nos vives et chaleureuses félicitations au président Denis Sassou N'Guesso pour sa brillante victoire dès le premier tour de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. » Le rassurons de notre soutien indéfectible dans la réalisation de son projet de société « La marche vers le développement » pour aller plus loin ensemble », souligne la déclaration.

Bruno Okokana



Une minute de silence en mémoire des victimes du 4 avril ; crédit Adiac

ÉVÈNEMENTS DU 4 AVRIL

La SNDE déplore la perte de matériels au quartier Ngangouoni

A la suite des affrontements armés qui ont opposé, le 4 avril dernier, les forces de l'ordre aux miliciens Ninjas Nsinoulou, au quartier Mayanga, dans le huitième arrondissement Madibou, quelques dégâts matériels ont été enregistrés au sein de l'agence SNDE (Société nationale de distribution d'eau) du quartier Château d'eau-Ngangouoni, à Kinssundi.

D'après le directeur général de la SNDE, Louis Patrice Ngagnon, qui s'est exprimé sur cette question, le 9 avril, c'est l'unique agence SNDE qui a été touchée pendant ces événements dans cette zone, étant située dans le rayon où les affrontements étaient plus intenses. Selon un constat fait sur le site, au total deux véhicules d'exploitation de marque Hillux 4x4, ont été saccagés. Les bureaux de cette agence SNDE Château d'eau Ngangouoni ont été aussi éventrés et vandalisés par les assaillants.

Dans son récit des faits délivré peu avant la visite du site, Louis Patrice Ngagnon a exprimé son profond désarroi suite à cet incivisme. « L'occasion que vous m'offrez, me permet de relever avec indignation et désolation, ce qui s'est passé le 4 avril dans les quartiers sud. Nous n'avons pas été certes, victimes de destruction sauvage de nos installations mais des vandales ont détruit cyniquement les voitures d'exploitation que nous avons pourtant acquises difficilement. Franchement, nous en sommes beaucoup préoccupés », s'est-il indigné. Cependant, l'usine de production d'eau et les potablocs construits dans les environs, n'ont pas été touchés par ces événements. Ils continuent de fonctionner jusqu'à ce jour, après juste deux jours d'arrêt.

Avant de visiter cette agence SNDE Ngangouoni, Louis Patrice Ngagnon a supervisé la passation de service entre Victor Bila, directeur départemental entrant de la SNDE Brazzaville, et Olivier Francis Kifoula, quant à lui affecté à Oyo. A en croire le DG de la SNDE, cette mutation opérée par le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, vise à rechercher des performances au sein de l'entreprise, conformément au cahier des charges que la SNDE a signé avec le gouvernement. « L'évaluation que nous avons réalisée a montré que les résultats enregistrés n'ont pas été satisfaisants ; ainsi avons-nous procédé au changement. Donc désormais à Brazzaville, le directeur départemental est monsieur Bila Victor », précise Louis Patrice Ngagnon.

Firmin Oyé

VIE ASSOCIATIVE

L'AJPE lance un projet en faveur de l'entrepreneuriat jeune

L'idée du projet est d'instaurer dans les mairies locales des centres d'orientation et d'encadrement destinés aux jeunes qualifiés qui veulent développer un secteur d'activité. Portée par le jeune entrepreneur Fortuné Boungou, cette initiative vise la création d'emplois et l'autonomie des jeunes congolais.



Fortuné Boungou, jeune entrepreneur

L'Association jeunesse promotrice de l'entrepreneuriat (AJPE) milite pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes et la promotion des porteurs des projets de développement. Le constat du président de la plate-forme association est formel : « Le temps de l'Etat providence est passé. L'Etat n'est plus en mesure d'embaucher tout le monde. C'est pourquoi, il faut agir autrement », a dit Fortuné Boun-

gou, indiquant que l'initiative concerne essentiellement les petits métiers.

Un employeur, explique Fortuné, a besoin d'embaucher des jeunes qui ont une expérience professionnelle ou une qualification pour exercer l'activité requise. Or, un jeune diplômé qui sort fraîchement d'une école de formation n'est pas apte à une telle offre d'emploi. « Le centre d'orientation et d'encadrement

professionnels se charge de collecter toutes les offres d'emplois disponibles pour ses jeunes inscrits », précise le président de l'AJPE.

L'idéal, selon lui, est que chacun de ces jeunes crée sa propre entreprise. « Pour un jeune ayant appris la maçonnerie, la soudure, la menuiserie ou tout autre métier manuel, le centre va lui offrir une bonne formation pour qu'il arrive à monter sa propre activité », promet Fortuné. A la question de savoir comment matérialiser un tel projet, le promoteur compte sur un partenariat véritable avec les mairies des localités ciblées. « Il nous faut un local qui a une forte visibilité et une considération institutionnelle. C'est pourquoi, nous avons choisi la mairie », a-t-il expliqué.

Face à la crise provoquée par la baisse des prix des matières premières, le gouvernement à l'instar des autres dirigeants de la sous-région, s'est engagé à développer les secteurs hors-pétrole, en mettant l'accent sur les initiatives privées et l'entrepreneuriat jeune, porteurs d'emplois et de richesses.

Fiacre Kombo



COMMUNIQUÉ

Les candidats ayant répondu à l'avis de concours relatif au recrutement des Agents d'Encadrement Moyen sont informés que la liste des candidats déclarés admissibles à concourir, est en cours d'affichage dans les Directions Nationales des 6 pays de la zone CEMAC (Bangui, Brazzaville, Libreville, Ndjamena, Malabo, Yaoundé) et aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Les candidats recevront leur convocation par mail entre le 31 mars et le 10 avril 2016. Les épreuves écrites sont prévues les 16 et 17 avril 2016.

Aucune information sur les modalités et le contenu des épreuves ne sera donnée.

Après consultation des affichages et après la date du 10 avril, toute demande d'information éventuelle pourra être effectuée par email à l'adresse recrutement-2016@apave.com

Aucune information ne sera donnée par téléphone

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Bébés noirs et Kuluna sèment la terreur à Mikalou et au Plateau de 15ans

Les habitants des quartiers Mikalou dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangaï, et Plateau de 15 ans, dans le 4e Mougali, ont connu une ambiance particulière en matinée de ce 11 avril

A Mikalou, des boutiques et autres magasins sont restés fermés pendant plus de 2 heures ce lundi. En effet, un groupe de jeunes délinquants communément appelés « Bébés noirs », munis d'armes blanches, notamment de machettes, marteaux et cassures de bouteilles, sont passés à l'action en blessant plusieurs citoyens. Selon des témoins, tout est parti de la mort d'un jeune « Bébé noir » lors de son interpellation par la force publique en matinée. Après

l'exposition de son corps au Terminus de Mikalou où chaque passant pouvait s'enquérir de la situation, ses amis ont organisé une véritable chasse à l'homme, en s'en prenant aux paisibles populations.

Ce qui a occasionné une panique totale sur l'avenue Marien-Ngouabi et ses alentours avant l'arrivée de la police qui a obligé ces bandits à s'enfuir dans le marché Tembè-na-ba Mbanda de Mikalou, en blessant au passage ceux qu'ils trouvaient sur

leur chemin. Cette panique a duré près de 2 heures. Selon les témoignages, ces assaillants venus venger l'un des leurs avaient l'objectif d'assiéger le poste de police de Mikalou.

Au Plateau de 15 ans, cependant, il s'agirait des « Kuluna » que l'on pensait être totalement neutralisés par la police après l'opération « Mbata ya Bakolo », lancée le 4 avril 2014 pour éradiquer ce phénomène. Hélas ! Ils ont fait leur réapparition ce 11 avril dans la rue Sibiti où une véritable agitation a été observée dans quasiment tout le quartier. En effet, ils étaient pour l'inhumation de leur ami qui serait mort dans une esca-

lade quelques jours auparavant. Grâce à l'intervention prompte de la police, certains d'entre eux ont été interpellés sans visiblement faire trop de dégâts.

La recrudescence du banditisme urbain, surtout à Brazzaville doit interpellier les autorités, notamment celles ayant en charge les questions de sécurité. Car les Brazzavillois croyaient pouvoir vivre désormais aisément, après Mbata ya Bakolo. Malheureusement, ils sont depuis la fin de l'année dernière préoccupés par l'insécurité. Concernant les « Bébés noirs », il s'agit des jeunes gens dont la majorité sont des mineurs, opérant avec des armes blanches même en pleine

journée parfois sans être inquiétés, alors que les quartiers où ils sèment la terreur sont connus : Mikalou, Jacques Opangault et Kahounga à Talangaï et à Djiri, respectivement 6^e et 9^e arrondissement de Brazzaville, Cité des 17 dans le 7^e arrondissement Mfilou, etc. Dans leur mode opératoire, ils agressent toute catégorie de personnes qu'ils rencontrent sur leur passage : femmes et hommes, en ravissant des objets jugés précieux.

En cas de résistance de la présumée victime, ils n'hésitent pas à brandir des armes blanches, passant parfois à l'action.

La rédaction

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Une cinquantaine de fonctionnaires sanctionnés par le préfet

Sur plusieurs notes successives signées entre le 31 mars et le 4 avril, le préfet du département de la Likouala, Gilbert Djombo Bomodjo a « suspendu et remis à la disposition de leurs ministères de tutelle à Brazzaville » cinquante-un agents de l'Etat dont plusieurs directeurs départementaux, selon nos informations.

Ce sujet, devenu une préoccupation majeure, a été abondamment évoqué au cours de l'assemblée générale des ressortissants de ce département organisée le 9 avril à Brazzaville sous la direction du ministre Henri Djombo.

Les filles et fils de ce département ont condamné les sanctions infligées à certains agents de l'Etat par le préfet de la Likouala Gilbert Djombo Bomodjo. Selon eux, ces cadres ont été sanctionnés pour des raisons politiques. « *La vraie réconciliation doit commencer au niveau des dirigeants car nous sommes à une troisième réconciliation du genre. La Likouala ne doit pas être prise en otage par les aînés. Ce qui a divisé les filles et fils de la Likouala c'est l'intérêt politique* », ont-ils indiqué.

D'après le document prouvant leurs sanctions, ces fonctionnaires sont issus de plusieurs ministères. Ils ont été sanctionnés et remis à la disposition de leurs ministères le 31 mars, pour les uns et le 4 avril, pour les autres, par le préfet. Ce dernier les a remplacés dans l'imédiat par d'autres agents.

Cette question n'a pas laissé indifférent le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Gilbert Mokoki. Il a expliqué qu'il a été interpellé par la directrice de l'enseignement secondaire pour ce dossier. « *Ces sanctions ne concernent pas seulement les ressortissants de la Likouala, c'est un problème administratif* », a-t-il indiqué.

Le président du comité de suivi, Marius Mouambenga a, pour sa part, invité tous ceux qui possédaient les documents relatifs à cette affaire de les lui partager afin qu'il s'enquiert de la situation et mène des investigations.

Des ressortissants qui prônent l'Unité

Après dix ans de division et d'hostilité entre les filles et fils de la Likouala, la réunion du 9 avril affichait une visible volonté d'unité entre eux.

La rencontre avait pour objectif de vulgariser les conclusions de la réunion du 5 mars dernier, initiée par les sages et notables de ce département afin de mettre fin aux hostilités et divisions qui régnaient au milieu de ces cadres.

L'assemblée générale de Brazzaville



Les filles et fils de la Likouala en assemblée générale (crédit-adiac)

a réuni les hauts cadres de cette contrée, les jeunes ainsi que les Congolais de la diaspora. L'ordre du jour a porté sur : la réconciliation des cadres de la Likouala ; la mise en place d'une coordination pour la préparation de la municipalisation accélérée de 2018, ainsi que l'élection présidentielle du président Denis Sassou N'Guesso.

Le ministre Henri Djombo a informé les participants du contenu de la réunion d'Impfondo avant de donner la parole au président du comité de suivi de la réunion d'Impfondo, Marius Mouambenga. Il a expliqué dans sa communication que les divisions et hostilités gérées pendant dix ans ont causé du retard dans ce département. Soucieux du dévelop-

pement de leur contrée, les originaires de la Likouala ont décidé de mettre fin aux hostilités en utilisant les us et coutumes. « *La réunion avec les sages et notables venus des sept districts a été sanctionnée d'un communiqué final. Outre ce communiqué toutes les parties prenantes ont assisté au rituel organisé par ces derniers symboles de marcation mettant fin à des hostilités et divisions au profit du bien* », a indiqué Henri Djombo.

Le président du comité de suivi de la réunion d'Impfondo, Marius Mouambenga a défini les missions qui sont les leurs : veiller au respect des engagements du 5 mars qui consistent à mettre fin au culte des camps des cadres du départe-

ment ; régler tous les conflits par le dialogue ; œuvrer pour la promotion des cadres ; cultiver les valeurs morales ; recourir, en cas de besoin, aux sages et notables dans la résolution des conflits, et assurer le respect mutuel entre aînés et cadets ou cadres et bien d'autres.

En ce qui concerne la mise en place de la coordination pour la préparation de la municipalisation dans le département, un rendez-vous de dix jours a été pris pour l'élection des membres.

Notons qu'au terme de cette assemblée générale, les participants se sont félicités de l'élection du président Denis Sassou N'Guesso au premier tour.

Lydie Gisèle Oko

TERRORISME

La menace s'accroît dans de nombreuses métropoles européennes

L'affaiblissement annoncé de l'Organisation Etat islamique (EI), dû aux bombardements de ses positions en Syrie et en Irak par la coalition, alors que l'implantation du mouvement en Libye est patente, laisse planer le spectre d'un danger terroriste accru sur le continent européen. Cela dit, parce qu'entre 3 000 et 5 000 djihadistes entraînés par l'EI ou Daech se seraient infiltrés en Europe.

En dépit de ces chiffres qui inquiètent, les chercheurs qui en ont fait état avertissent que l'embrigadement se poursuit. Fort de ces recrutements, les djihadistes envisagent, selon un rapport de l'Agence de coordination policière, de perpétrer des attaques qui viseront en priorité les cibles molles (la société civile), en raison de l'impact que cela génère. Il revient donc aux pays européens de prendre des mesures qui s'imposent pour contrer toute éventuelle attaque du groupe EI et au mieux, chercher à attaquer par la racine du mal.

Parlant de la menace djihadiste en Europe, Rob Wainwright, le directeur d'Europol, agence de coordination policière en Grande-Bretagne, a estimé que le nombre de terroristes infiltrés fait dorénavant que les Etats européens soient condamnés à « faire face à de tout nouveaux challenges ». Il l'a dit dans une interview accordée au journal allemand Neue Osnabrücker Zeitung, signalée par le site Atlantico.

D'après un communiqué de l'EI qui a revendiqué les attentats de Bruxelles le 22 mars, « *une cellule secrète des soldats du califat s'est lancée en direction de la Belgique croisée qui n'a cessé de combattre l'islam et les musulmans* ». « *Allah a donné victoire à nos frères et a jeté l'effroi dans le cœur des croisés* », poursuit la source. Les attaques de Belgique ont, à la vérité, suivi un mode opératoire très proche des attaques de Paris, le 13 novembre dernier. Elles ont jeté l'effroi non seulement dans ce pays, mais sur toute l'Europe : ce qui a conduit à lever l'alerte antiterroriste au niveau maximal en Belgique, couplée au renforcement des mesures sécuritaires dans de nombreuses métropoles européennes. C'est dire que le continent européen fait actuellement face à deux problèmes d'envergure : l'embrigadement et les risques terroristes en soi. En janvier dernier, Rob Wainwright avait averti que l'EI disposait désormais d'« *une nouvelle capacité de combat pour effectuer une campagne d'attaques d'ampleur* » concentrées en particulier sur l'Europe.

Pour certains analystes les menaces du mouvement terroriste à l'encontre des pays européens membres de la coalition les frappant en Iraq et en Syrie s'accroissent à la mesure que l'EI essuie des défaites dans ces pays. « *Ce n'est pas une surprise. On pouvait s'y attendre vu les signes avant-coureurs de l'implantation de Daech en Belgique. On sait que c'est le pays, avec la France et le Danemark, où le ratio de djihadistes parmi la population est le plus important* », explique Thibault de Montbrial, spécialiste des questions de terrorisme et président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure.

En ce qui concerne l'entrée des djihadistes en Europe, Ali Bakr, analyste au CEPS et spécialiste dans les mouvements islamistes extrémistes l'a confirmée, soulignant que l'organisation procède également au recrutement des jeunes en Europe. « *Daech a réussi à recruter, en Europe, des jeunes très spécialisés dans les domaines techniques et électroniques, ce qui augmente la menace que le groupe présente* », a-t-il précisé. Et l'analyste de poursuivre : « *L'idéologie de Daech attire certains jeunes européens d'origine arabe, car Daech joue sur l'injustice qui règne dans des pays arabes et aussi dans des pays européens contre ceux qui sont d'origine arabe et musulmane, de même, ces jeunes ont un problème identitaire : en Europe, ils se sentent des citoyens de seconde zone, et en même temps, ils n'ont aucune racine dans leurs pays d'origine* »

Notons que le 18 mars, soit un peu plus de quatre mois après les tueries parisiennes qui avaient fait 130 morts, la police belge a arrêté Salah Abdeslam, le principal suspect. Quelques jours seulement après, notamment le 22 du même mois, un double attentat-suicide à l'aéroport international de Bruxelles-Zaventem et un kamikaze dans une station du métro au cœur du quartier européen ont fait 32 morts dans la capitale belge. Et pas plus longtemps que le vendredi dernier, la justice belge a capturé dans la commune d'Anderlecht, Mohamed Abrini, un Belgo-Marocain de 31 ans, ami d'enfance des frères Abdeslam, activement recherché depuis les attentats de Paris. Ce djihadiste a, lors de ses auditions, reconnu être le troisième homme qui accompagnait les deux kamikazes de l'aéroport. Il a avoué être « l'homme au chapeau » que les enquêteurs cherchaient à identifier à l'aide d'images de vidéosurveillance. Inculpé dans les attaques de Paris, Mohamed Abrini l'est également désormais dans celles de la Belgique, pour « participation aux activités d'un groupe terroriste, d'assassinats terroristes et de tentatives d'assassinats terroristes ».

Nestor N'Gampoula

Déclaration de l'association Désir d'unité (ADU)

L'association Désir d'unité (ADU) invite le peuple congolais, encore une fois, à éprouver le désir d'unité, de solidarité, en raison de la nécessité impérieuse de rêver, au sens noble du terme, d'une famille saine et sainte, pure de toute violence animale.

Et cela, en toute logique, afin de bâtir ensemble, dans un lien d'amour, un Congo nouveau, au sein duquel chaque citoyen devrait se sentir toute aise, sur la base du vivre ensemble comme exigence éthique et politique, mais aussi, en tant que modèle-idéal d'incarnation des valeurs morales et spirituelles au cœur d'une Nouvelle République en pleine réalisation. Au moment où chacun sait que le basculement de la société congolaise vers la Nouvelle République, en référence à la Constitution en vigueur, notamment en son article 51, tel qu'il se donne à lire en Préambule, toute inclination à la violence n'est rien moins que l'expression d'une « pestilence démocratique » et d'une

injure au progrès normal des Congolais, l'ADU se propose d'inviter tous les Congolais à lutter, sans merci, contre le repli-identitaire qui accouche inexorablement des identités meurtrières respectables ici et là.

Il est temps que chaque citoyen se donne les moyens vertueux de traquer « l'ethnocentrisme » persistant dont les figures apparaissent maintenant dans la brutalité étonnante qui renaît dans nos quartiers, justifiant ainsi la pointe avancée d'une hypocrisie meurtrière entre les mots du genre Brazzaville-Nord ; Brazzaville-Sud. Plutôt, ensemble faisons reculer le tribalisme, témoignons de notre solidarité envers les victimes. Car les effets pervers et nocifs d'une telle imposture éthique sont de nature à briser l'Unité Nationale toujours recherchée. Or celle-ci ne pourra se pérenniser qu'en plaçant l'intérêt général au dessus des intérêts particulièrement égoïstes et égotistes.



Vivre l'amour sans passion brutale c'est se placer aux antipodes de la logique tribale et de l'instinct grégaire à vouloir toujours compter le nombre des morts ? Ou des blessés graves comme si les Congolais vivaient

ensemble pour faire des poubelles des rumeurs et des humeurs. Enfin, il est question maintenant, et même urgent de prouver que le Congo n'a jamais été un « Rendez-vous » manqué avec la véritable solidarité qui circule dans nos veines et qui s'active dans le sang. Autant nous sommes Tous unis contre le repli-identitaire, autant nous sommes tous unis pour vivre ensemble. S'associer dans le Désir d'Unité est une autre manière d'être au sens où Martin Luther King l'a dit de tout cœur : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous, ensemble comme des idiots ». Alors, impliquons-nous ! car vivre ensemble et en paix c'est mieux. La paix est le fondement du vivre ensemble pour toujours.

Jean de Dieu KOURISSA,
Président de
l'Association Désir d'unité.

L'AGENCE BCI DE OUENZE REFAIT PEAU NEUVE



Après les événements du 4 mars 2011 qui ont touché en partie l'agence, la Direction de la BCI a décidé de la rendre plus belle.

Pour fêter l'événement, ses locaux rénovés seront inaugurés le jeudi 14 Avril 2016. La rénovation était nécessaire pour offrir une meilleure qualité de services à ses clients actuels et futurs. Pour ce faire, de grands travaux ont été entrepris.

Moins d'un an après le début des travaux, la BCI de Ouenze a ouvert ses portes en février 2016. Avec une agence moderne, spacieuse et agréable, la BCI souhaite renforcer son partenariat de proximité avec ses clients particuliers et entreprises.

Ses conseillers perpétuent sa tradition de Banque de références des fonctionnaires et employés de grandes entreprises.

CENTRAFRIQUE

Le président Touadéra au Vatican dans une semaine

Le nouveau président élu de Centrafrique sera reçu par le pape François le lundi 18 avril prochain

C'est visiblement pour aller dire toute sa gratitude au pape François que le président nouvellement élu de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, a sollicité et obtenu une audience du pape François. Une acceptation que le chef de l'Eglise catholique a donné d'autant plus volontiers que la République centrafricaine reste collée à ses souvenirs d'Afrique. Elle lui a également donné l'occasion de démontrer son style, sa constante invocation de la miséricorde de Dieu pour les exclus, les pauvres et ceux qui vivent à « la périphérie de la vie ».

Contre tous les avis qui l'invitaient à ne pas effectuer ce déplacement dans un pays encore instable, le

Souverain pontife avait maintenu la troisième étape de sa toute première tournée africaine qui l'avait



Le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra

conduit, en novembre 2015, au Kenya et en Ouganda. Le 29 novembre, il avait ouvert la première Porte Sainte de l'Année de la Miséricorde qu'il venait de proclamer, en la cathédrale Notre-Dame de Bangui élue par lui pour la circonstance « capitale spirituelle du monde ».

Le Saint-Père avait été très marqué par l'accueil des Banguisois et exprimé son ravissement lorsque, « au nom de (sa) foi », la présidente de transition, Catherine Samba Panza, avait publiquement demandé pardon pour le mal que les Centrafricains avaient fait les uns aux autres. Le pape avait visité la mosquée centrale de Bangui et s'était également adressé aux jeunes, les félicitant pour le symbole qu'ils s'étaient choisis, le bananier, pour marquer leur désir de toujours vivre et de triompher

des épreuves : de donner du fruit. Il avait aussi visité l'hôpital pédiatrique de Bangui où il avait fait un don de médicaments, et marqué sa compassion pour les nombreux petits enfants qui y mouraient de paludisme. Cela explique le lancement récent d'un projet de coopération de l'hôpital de Bangui avec l'hôpital pédiatrique du Bambin Gesù de Rome, une structure réputée pour le soin des maladies des enfants et qui relève du Vatican. Sa directrice, Mariella Enoc était d'ailleurs la semaine dernière en visite à Bangui. Elle y a remis un important lot de médicaments ainsi qu'un puissant générateur pour l'électricité à l'hôpital. Elle y a signé un accord pour la formation des médecins à l'université de Bangui.

Lucien Mpama

Le pape livre sa pensée profonde sur la famille et le mariage

Le chef de l'Eglise catholique a publié sa réflexion sur le mariage, tirant les conclusions de deux synodes sur la famille tenus au Vatican en 2014 et en 2015.

Le pape François s'est présenté au monde avec la marque de sa simplicité et de ses affirmations moins figées. Cela lui a tissé une aura de révolutionnaire chargé, ont vite dit certains, de tirer l'Eglise catholique universelle de ce que des opinions occidentales qualifient de pesanteurs. Aussi lui a-t-on régulièrement prêté l'intention d'abolir le célibat des prêtres ; d'autoriser l'ordination des femmes à la prêtrise ou l'acceptation des unions homosexuelles. Toutes ces supputations trouvent désormais une réponse concrète dans *Amoris Laetitia*, le texte où il explicite sa vision de l'amour dans la famille.

Il y tend visiblement la main aux divorcés remariés, et à tous ceux qui vivent dans « des situations imparfaites », « irrégulières » aux yeux de l'Eglise catholique. *Amoris Laetitia* (la joie de l'amour) réaffirme qu'il n'y a de mariage et de familles que celles fondées sur une union entre un homme et une femme, avec les enfants qui en naissent. Les lobbies occidentaux qui espéraient une reconnaissance de fait des unions homosexuelles présentées comme marque de progrès en seront pour leurs frais.

Durant les deux synodes (réunion des évêques autour du pape au Vatican pour débattre d'un sujet particulier), les prises de position des prélats africains avaient été très vives. Ils n'avaient pas été loin de soupçonner leurs confrères occidentaux de tenter de profiter de ces assises pour forcer la main au pape et faire admettre l'homosexualité comme une pratique tolérable. Les évêques africains s'étaient dressés, une fois n'est pas coutume, comme un

seul homme pour dénoncer d'une même voix ce qu'ils voyaient comme une « manœuvre ». Au final, même leurs préoccupations sont contenues dans le document pontifical publié vendredi. Le pape indique qu'il s'est inspiré des réflexions de conférences épiscopales du monde, telle l'assemblée des évêques du Kenya. Au final aussi, le chef de l'Eglise catholique reconnaît qu'il ne faut pas s'enfermer dans une rigidité qui ne voit du mariage que la seule vision euro-centrique : il affirme qu'il ne faut pas rejeter d'emblée les expériences des

aussi une valeur à certaines unions libres, mais uniquement celles entre un homme et une femme, stables et soucieuses des enfants.

On se rappellera que la veille de l'ouverture du synode sur la famille d'octobre 2015, un haut-prélat polonais oeuvrant depuis longtemps au Vatican, avait fait un « coming-out » tonitruant, révélant qu'il était homosexuel et vivait en secret avec un restaurateur espagnol. Exclu du clergé, Mgr Krzysztof Olaf Charamsa, prélat polonais de 43 ans, avait justifié son geste par le souci de « faire avancer » l'Eglise sur la question. « *Il est temps que l'Eglise ouvre les yeux face aux gays (homosexuels) croyants et comprenne que la solution qu'elle propose,*

« Amoris Laetitia » (la joie de l'amour) réaffirme qu'il n'y a de mariage et de familles que celles fondées sur une union entre un homme et une femme, avec les enfants qui en naissent.

autres cultures en la matière. Durant les synodes les évêques africains, dont beaucoup sont nés dans des familles de ce genre, avaient appelé à discerner autour de la polygamie et des mariages dits « mixtes », entre un (e) catholique et une personne d'une autre religion chrétienne ou non. Le pape invite les évêques du monde à statuer « au cas par cas » dans la situation des divorcés qui souhaiteraient se remarier devant l'autel et le prêtre. Il souligne assez que le devoir des prélats n'est pas celui d'opposer des textes rigides et abstraits à l'expérience et à la souffrance des gens. Suivant « le discernement » de l'évêque, des personnes divorcées pourraient être admises à accéder à la communion. Le pape reconnaît

à savoir l'abstinence totale et une vie sans amour, n'est pas humaine », avait-il plaidé suscitant l'indignation de beaucoup. Sur ce point donc, le pape maintient la doctrine et « sa » doctrine : respect pour les homosexuels, mais pas question de leur ouvrir les bras dans l'Eglise en tant que catégorie spéciale de fidèles. A tous, il recommande le respect les uns pour les autres, la tolérance pour ne pas tomber dans l'ostracisme : « *qui suis-je pour juger ?* », s'était-il publiquement interrogé sur cette question. Mais il réaffirme aussi avec fermeté que l'homosexualité n'est pas une cause dont on doit se vêtir pour réclamer des faveurs et une place spéciales dans l'Eglise catholique.

L.Mp.

ITALIE/EGYPTE

Tensions entre Rome et le Caire

Rome a rappelé son ambassadeur au Caire pour consultations : l'assassinat d'un étudiant italien a jeté le froid dans les rapports entre les deux capitales.

Rien ne va visiblement plus entre l'Italie et l'Egypte. Rome a décidé de rappeler, pour consultations Maurizio Massari, l'ambassadeur italien en Egypte. Les rapports entre deux pays à la coopération ancienne et assez apaisée se sont brutalement dégradés lorsque mi-février dernier, le corps sans vie de Giulio Regeni a été retrouvé au bord d'une route, près de la capitale égyptienne. L'étudiant italien avait cessé de donner des nouvelles de lui à partir du 25 janvier. Son corps portant des traces visibles de torture a tout de suite orienté les enquêteurs vers la piste de l'enlèvement. Mais par qui ?

D'abord réticents, les services de sécurité égyptiens ont fini par consentir l'ouverture d'une enquête et le partage d'informations, le président al-Sissi en personne promettant la pleine coopération pour faire la lumière sur ce fait scabreux. Mais la suite des événements s'est révélée beaucoup moins limpide, aux dires des officiels italiens. Non seulement les premières thèses des enquêteurs du Caire sont allées au rythme de presque une version par semaine, allant du simple accident de la route à l'enlèvement par des djihadistes ou encore au crime passionnel ou crapuleux.

Puis, affirme-t-on aujourd'hui à Rome, l'équipe des six limiers italiens dépêchés au Caire s'est retrouvée dans l'incapacité d'exercer son travail librement. Enfin, la semaine dernière l'Egypte a envoyé en Italie une équipe de ses propres enquêteurs, conduite par le procureur général Mostafa Suleiman. Mais deux jours de séances de travail intenses se sont révélés « de la pure perte de temps » affirme l'Italie, l'Egypte affirmant ne pas accéder à toutes les exigences italiennes pour des raisons de sécurité et de souveraineté. Même 2000 pages du dossier d'enquête amenées depuis Le Caire se sont révélées du papier sans valeur selon Rome.

Cela a conduit l'Italie, toujours décidée à « ne s'arrêter que devant la manifestation de la vérité » selon les mots du premier ministre Matteo Renzi qui n'entend pas « se contenter d'une vérité de convenance », à rappeler son ambassadeur. Le diplomate est arrivé à Rome dimanche, mais les deux pays sont soucieux de ne pas aller jusqu'au clash définitif. Le ministre des Affaires étrangères Paolo Gentiloni a fait savoir que Rome allait prendre des mesures de pression « proportionnées ».

Agé de 28 ans, Giulio Regeni, doctorant de l'université britannique de Cambridge, écrivait un mémoire sur les syndicats ouvriers en Egypte. Ses recherches ont-elles alarmé les services de sécurité qui l'auraient enlevé et soumis à un interrogatoire musclé ? L'Italie réclame que les coupables soient identifiés et punis, rejetant les multiples versions avancées par les enquêteurs égyptiens. Selon l'autopsie, le jeune étudiant a subi de nombreuses fractures, des coups répétés, des électrochocs sur les parties génitales et des brûlures de cigarette.

L.Mp.

« Ne s'arrêter que devant la manifestation de la vérité »

GÉANT CASINO

La renaissance du sphinx

Dire que désormais, plus rien ne sera comme avant dans le registre des emplettes à Brazzaville relève d'un euphémisme de bon aloi. En effet, après plusieurs mois de travaux titanesques, le supermarché Casino renaît de ses cendres en devenant l'hypermarché Géant Casino. Ce nouveau départ se conjugue aisément avec de nouveaux défis et une seule obsession à savoir satisfaire son aimable clientèle.

En 20ans de présence au Congo, le supermarché Casino qui est une propriété du groupe Mercure International basé à Monaco, s'est imposé comme le leader incontournable de la distribution des produits alimentaires à Brazzaville et à Pointe Noire regroupant dans ses rayons bien achalandés de grandes marques européennes et africaines pour le bonheur des consommateurs. Véritable pourvoyeur d'emplois et de ressources fiscales, Casino participait au rayonnement et au développement du Congo avec des infrastructures modernes et environ 250 emplois directs répartis sur toute la chaîne de distribution avant que le sinistre du 6 novembre 2014 ne réduise en cendres, le seul supermarché digne du nom à Brazzaville.

Une résurrection digne de nom

Loin d'ébranler la volonté du groupe à construire une Afrique émergente, ce sinistre va permettre de rebâtir une plus grande infrastructure et donner au Congo un hypermarché des plus modernes de la sous-région : l'hypermarché Géant Casino. L'ouverture prochaine de cette infrastructure moderne de 2200m² est prévue pour le jeudi 14 avril 2016.

L'hypermarché Géant Casino est l'élément central du futur centre commercial dénommé «Grand Fleuve» en hommage au plan d'eau

qui jouxte la ville et dont l'inauguration est prévue pour la fin de l'année 2016. L'objectif du groupe Mercure International en initiant et en concrétisant ce projet de centre commercial est non seulement de faciliter le ravitaillement dans tous les registres pour chaque foyer brazzavillois, mais aussi d'offrir à tous, plus de choix et de qualité dans tous les domaines pour une meilleure qualité de vie au quotidien. Outre la mode avec de grandes marques comme Kiabi, Celio, City Sport, Guess, Newport Aldo etc. les boutiques du centre commercial « Grand Fleuve » abriteront restaurant, pharmacie, club de sport et bien d'autres services.

Pour l'heure, c'est l'hypermarché Géant Casino, situé sur l'Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville, qui nous tend ses bras. Un parking souterrain de 100 places et un parking en surface de 60 places sont aménagés pour permettre à chaque client de se garer en toute quiétude. Les mesures de sécurité sans être étouffantes dissuadent toute personne animée de mauvaises intentions. Tout a été imaginé et conçu pour faciliter vos emplettes à l'hypermarché Géant Casino qui dispose désormais de 15 caisses dont une dédiée spécialement aux femmes enceintes, aux nourrices et aux personnes handicapées et une autre consacrée aux paiements des courses de moins de 10 articles. A toutes ces caisses, le client peut être fait soit par liquide, par chèque, par carte de crédit ou soit par MTN Mobile Money.

Désormais pour faire toutes vos courses, n'hésitez plus, ayez le réflexe Géant Casino, l'hypermarché qui vous facilite la vie. Rendez-vous, le jeudi 14 avril 2016 à partir de 8h30 dans votre magasin.

GRAND RETOUR DE CASINO BRAZZAVILLE

HYPERMARCHÉ GEANT CASINO

Choix, Qualité, Prix

OUVERTURE
14 AVRIL 2016



Av. Almicar Cabral, Brazzaville

ÉCOLE DE PEINTURE DE POTO-POTO

De réelles difficultés dans l'écoulement des œuvres d'art

Les peintres congolais en général et ceux de l'école de peinture de Poto-Poto en particulier, ont actuellement du mal à évacuer leurs produits. Les Dépêches de Brazzaville se sont rapprochées de ces créateurs d'art pour en savoir plus.

Sylvestre Mangouanza (président de l'association des peintres de Poto-Poto), Jacques Iloki (vice-président), Cyrille Bokotaka (peintre et président de l'international des artistes plasticiens du Congo), Antoine Sita (peintre de l'école), ont accepté d'éclairer tour à tour le public sur la situation qui prévaut au sein de cette école.

Jadis l'école de peinture de Poto-Poto recevait autant des visiteurs, mais depuis un certain temps, les visiteurs, les touristes, les clients potentiels, viennent timidement. Les rares fois qu'ils viennent, ce n'est pas pour acheter, se sont plaints les artistes. « Nous ne recevons plus des touristes, parce que dans le climat actuel, ce n'est pas l'œuvre d'art qui les préoccupe. Ils préfèrent acheter autre chose que l'œuvre d'art, parce qu'on ne sait pas ce qui peut arriver demain », a lancé l'un d'eux.

Cyrille Bokotaka, précise que la situation est la même

partout. Les œuvres d'art ne sont plus vendues, et pour cause, le climat que connaît le pays actuellement. « Nos plus grands acheteurs sont des touristes. Or, depuis l'annonce du changement de la Constitution jusqu'à l'élection présidentielle, en passant par le référendum constitutionnel, les touristes qui sont nos clients potentiels ne passent plus ici à l'école. Les touristes on le sait, achètent quand tout va bien, puisqu'en ce moment-là, ils ont besoin de se faire du plaisir. Le plaisir, ça peut aussi être l'achat d'un souvenir, par exemple le tableau de peinture. Mais dès lors qu'il y a la tristesse, tout le monde se retient, et l'on ne peut plus acheter quoi que ce soit ».

Ainsi, ont-ils profité de demander aux Congolais de cultiver les valeurs de paix, sans laquelle rien n'est envisageable. « Nous les artistes quand il y a des troubles dans le pays, nous sommes les premiers à être touchés. La paix

reusement, nous constatons que les mêmes choses se répètent. Cela ne peut pas nous réjouir. Nous déplorons cette

Parce que nous sommes rassurés qu'après ce mauvais temps, viendra le meilleur », disent-ils.

Jacques Iloki, a pour sa part, évoqué l'abandon des peintres par les sponsors, les mécènes et autres autorités. Il déplore le fait que depuis plusieurs mois. Les peintres congolais sont en effet attendus à Bretagne en France. Mais les moyens financiers faisant défaut, le voyage tarde à se réaliser. Ce, en dépit de multiples démarches entreprises en direction des différentes autorités. Les peintres congolais se disent toutefois optimistes et continuent d'attendre malgré tout, étant donné que l'invitation de la France reste valable jusqu'au mois de septembre prochain. Le vice-président de l'association des peintres de Poto-Poto, a aussi fustigé le comportement des partenaires locaux qui les font travailler avec les artistes venus d'ailleurs, mais quand arrive le moment de payer les factures, ces partenaires locaux privilégient les artistes étrangers, abandonnant les locaux à leur triste sort.

Bruno Okokana



Cyrille Bokotaka et Jacques Iloki, tous deux peintres de l'école de peinture de Poto-Poto (DR)

est une richesse commune qu'il faut préserver. Parce que quand il y a la paix, les touristes viennent de partout et chacun peut vaquer à ses activités. Mon souhait c'est qu'il y ait toujours la paix. La violence n'a jamais résolu les problèmes. Nous sommes attristés par rapport à la situation qui se passe dans le pays. Pour nous, c'était une page déjà tournée. Malheu-

violence qui ne fait que détruire et appauvrir le pays. Le pays ne peut pas se développer dans la violence, parce qu'elle n'est pas la voie du salut ».

Par ailleurs, cette situation n'empêche nullement les peintres de l'école de peinture de Poto-Poto à doubler d'ardeur. « Nous continuons à travailler et produisons même en grande quantité.

IN MEMORIAM



11 avril 2006 – 11 avril 2016, voici déjà 10 ans, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui M. ISSIE MBOSSA Grégoire.

En ce triste et douloureux anniversaire, la famille MBOSSA BOUA ENDJONGO, les enfants ISSIE MBOSSA et la veuve ISSIE NGOBALE Joséphine, toujours très proche de l'âme du disparu, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé à avoir une pensée pieuse pour lui. Nous n'oublierons jamais son passage et tout l'héritage moral qu'il a légué sur terre.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde la paix et le repos éternel !

VIENT DE PARAÎTRE

« Le voyage itératif » de Maha Lee Cassy

À travers 64 pages, Maha Lee Cassy égrène à l'esprit des lecteurs les rimes d'un chant invisible reléguant au loin les représailles et tentant de mettre en sourdine les probables vengeances.

À la quête mystique au service du peuple congolais en proie aux tentations de divisions, l'auteur refuse de verser dans la haine de l'autre. Par la poésie, il a su trouver le canal dénonciateur de l'immobilisme. Maha Lee Cassy, passionné de la littérature, est aussi un spécialiste du « big data ». « Oui, je suis un grand passionné de la littérature depuis très longtemps, que ce soit pour la lecture ou pour l'écriture. Je lis beaucoup et j'écris autant depuis une vingtaine d'années. J'ai en ma possession plusieurs manuscrits. « Le Voyage Itératif » est l'un d'entre eux. Il n'est ni le premier ni le dernier que j'ai écrit », prévient-il. Car, explique l'auteur, « Il représente simplement une transition dans ma vie. Je veux dire que j'ai attendu longtemps pour publier un livre. J'attendais peut-être



Maha Lee Cassy

le bon moment ou la bonne occasion pour le faire ».

« Ma rencontre avec Franck Cana a peut-être facilité les choses », confie Maha Lee Caasy. Il affirme également que son expérience de l'écriture interactive Big Data, tentée sur ce livre avec les internautes en temps réel, l'a rassuré et lui a montré qu'il avait atteint la maturité nécessaire pour écrire. « Il était temps de partager le fruit de mon « Voyage Itératif » avec le grand public », précise-t-

il. Belle mission louable pour Maha que de commencer dans la littérature par les explications pour l'éveil du peuple au « vivre ensemble ». Et quelle manière ! Quelques vers : « ... C'est un silence / Bruyant / Criard / Qui s'enfle / Dans ma tête / Comme une bulle / Grosse / Ma langue va éclater... ». Désormais dans les librairies, « Le voyage itératif » est à la fois disponible en version papier et en version numérique « format livre augmenté ».

Marie Alfred Ngoma

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
 Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un consultant individuel expert sociologue pour réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD ou Programme de Réduction des Émissions liées aux forêts dans les Départements de la Sangha et de la Likouala en République du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TFOA 1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant individuel expert sociologue pour réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD ou Programme de Réduction des Émissions liées aux forêts dans les Départements de la Sangha et de la Likouala en République du Congo.

2. L'objectif de la mission du consultant individuel expert sociologue est de réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD Sangha-Likouala en se conformant aux exigences du Cadre Méthodologique (CM) élaboré par le FCPF. La durée de la mission est de trois (03) mois.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Économique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à

fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (BAC + 5 au moins) en Sociologie de préférence liée à la gestion des ressources naturelles, des forêts, des terres et des peuples autochtones ou disciplines apparentées; expérience professionnelle d'au moins 5 ans de travail dans le domaine de la gestion de l'environnement, la gestion des ressources naturelles; expertise et bonne

compréhension de la REDD+ en justifiant la participation aux études ou autres activités REDD+; réalisé au moins 02 missions similaires en matière d'évaluation des régimes fonciers, aptitudes à communiquer couramment en français. La connaissance de l'Anglais et du Lingala constitue un atout; expérience de travail avec les communautés locales et autochtones serait un atout.

7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Économique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com, pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.

8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 25 Avril 2016: Coordination Nationale REDD Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali- Brazzaville, République du Congo
 Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com

Brazzaville, le 08 Avril 2016
Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un consultant individuel expert juriste pour réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD ou Programme de Réduction des Émissions liées aux forêts dans les Départements de la Sangha et de la Likouala en République du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don additionnel (TFOA 1223), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant individuel expert juriste pour réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources dans le contexte de l'ER-PD ou Programme de Réduction des Émissions liées aux forêts dans les Départements de la Sangha et de la Likouala en République du Congo.

2. L'objectif de la mission du consultant individuel expert juriste est de réaliser l'étude sur l'évaluation des régimes fonciers des terres et des ressources, y compris les régimes formel et coutumier, dans le contexte de l'ER-PD Sangha-Likouala en se conformant aux exigences du Cadre Méthodologique (CM) élaboré par le FCPF. La durée de la mission est de trois (03) mois.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Économique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux

Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Niveau (BAC + 5 au moins) en droit, de préférence liée à la gestion de l'environnement; expérience professionnelle d'au moins 5 ans de travail dans le domaine de la gestion de l'environnement, la gestion des ressources naturelles; expertise et bonne compréhension du REDD+ en justifiant la participation aux études ou autres activités REDD+; réalisé au moins 02 missions similaires en matière d'évaluation du statut juridique des domaines fonciers, connaissance approfondie du cadre législatif foncier congolais; aptitudes à communiquer couramment en français. La connaissance de l'Anglais et du Lingala constitue un atout.

7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Économique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com, pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.

8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 25 Avril 2016: Coordination Nationale REDD- Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali- Brazzaville, République du Congo
 Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com

Brazzaville, le 08 Avril 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AC Léopards de Dolisie reprend la main

C'est fait. Le fauteuil du leader a basculé. L'Athlétique club Léopards de Dolisie a repris les commandes du championnat, après sa courte mais précieuse victoire d'un but à zéro le 9 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat contre Saint-Michel de Ouenzé en match comptant pour la 17^e journée de la compétition.

L'unique but de la rencontre portait la griffe de Deldi Goyi. Entré en seconde période, l'ancien sociétaire des Diablies noirs n'a pas mis du temps à signaler. Un long ballon lui a suffi à la 59^e pour lobber Chili Ngakosso, le gardien de Saint Michel de Ouenzé et faire la différence. Mais peu avant ce but, Césair Gandzé avait touché la barre transversale. SMO quant à lui, a vu son but invalidé par l'arbitre pour une position de hors-jeu.

Avec 39 points, les Fauves du Niari devancent de deux long-ueurs la Jeunesse sportive de



Phase de jeu du match AC Léopards de Dolisie contre SMO. Crédit photo Adiac

Talangaï (37 points). Si l'AC Léopards a décollé, La Man-

cha continue à faire du sur place. L'équipe ponténégrine a fait jeu égal d'un but partout au stade Alphonse-Massamba-Débat devant Tongo foot-

la 15^e place. Et ce, à cause de la défaite de l'AS Kimbonguila (ASK) face à l'Etoile du Congo.

En match remis de la 15^e

tard, son coéquipier Vidy Ondjani a doublé la mise : 2-0 pour Etoile du Congo à la pause.

De retour des vestiaires, dès la 51^e minute, Teddy entré en deuxième période inscrit le troisième but de l'Etoile puis réalise un doublé plus de dix minutes après. La pression des attaquants stelliens a poussé le portier d'ASK à la faute. Il a écopé d'un carton rouge suite à une faute grave à l'entrée de la surface de réparation. ASK avait déjà épuisé ses changements. C'est donc un joueur de champ qui l'a remplacé dans les buts. Celui-ci a créé de la sensation en claquant une frappe tendue d'Obassi qui allait occasionner le 5^e but de l'Etoile du Congo. Mais il fallait patienter pour ce but venu, finalement, à la 60^e minute grâce à Saira Issambet qui a ainsi inscrit son deuxième but du match.

Dans l'autre rencontre (match remis de la 17^e journée), FC Kondzo s'est imposé face à Inter Club 1-0. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Yann Kombo à la 62^e minute.

James Golden Eloué et Romique Nerplat Makaya

LIGUE 1

Monaco et Marseille coincent, Ben Arfa et Paris assurent

Monaco, corrigé 4-1 à Lille, a abandonné sa 2^e place à Lyon lors de la 33^e journée du Championnat de France, pendant que Nice se repositionnait au pied du podium grâce à Ben Arfa et que Paris s'imposait sereinement à Guingamp avant la Ligue des champions.

Même si Ibrahimovic, Di Maria, Cavani, Motta, Thiago Silva notamment, avaient été dispensés de déplacement, et que le PSG est déjà sacré champion de France, le club parisien a disputé à Guingamp ses 90 minutes avec application, et inscrit deux buts par Lucas Moura (55^e sur penalty et 71^e). Notons la présence au coup d'envoi de trois jeunes franco-congolais (de RDC) : Hervin Ongenda, Christopher Nkunku et Presnel Kipembe.

Mais tous les regards étaient déjà tournés vers mardi et le quart de finale retour de Ligue des champions face à Manchester City (2-2 à l'aller), crucial dans la saison parisienne. Avec une interrogation, Marco Verratti, et une inquiétude, Kévin Trapp.

Le premier avait été annoncé forfait par son entraîneur, mais Blanc a ensuite expliqué qu'il y avait une «petite chance» pour que Verratti soit du déplacement. Il va toutefois « falloir que des miracles se produisent » pour qu'il soit aligné mardi. En revanche, Trapp devrait a priori tenir sa place, malgré une grosse béquille reçue face à Guingamp.

Ben Arfa porte Nice, Monaco coule Hatem Ben Arfa aura tout tenté pour convaincre Didier Deschamps de l'emmener à l'Euro. Une semaine après un joli numéro de soliste au Parc des Princes, le génial dribbleur a enchaîné avec ses 14e, 15e et 16e buts de la saison face à Rennes, revenant à hauteur d'Alexandre Lacazette à la 2e place du classement des buteurs.

«La liste des 23 sera donnée le 12 mai. Je vais tout donner pour mon équipe et pour la sélection, a déclaré le joueur de 29 ans. Vous verrez, jusqu'au bout, je serai là». C'est sans doute ce qu'espère Nice, qui grâce à ce triplé, double son adversaire de dimanche pour se repositionner au pied du podium, à deux longueurs de Lyon et Monaco.

Les premiers, vainqueurs vendredi 2-0 à Montpellier, avaient dépossédé Monaco de sa 2^e place, alors que le club de la Principauté était le dauphin du PSG depuis janvier. Et les Monégasques ont été incapables de répondre à cette offensive lyonnaise à Lille, où ils ont même reçu une correction (4-1). Lille a enchaîné un 5^e succès consécutif et pointe désormais en 7^e position. De quoi rêver encore à l'Europe pour des Lillois qui ont longtemps flirté avec la zone de relégation.

Au Stade Vélodrome, dimanche soir, il flottait un parfum insurrectionnel lors du match de clôture entre deux équipes terriblement décevantes cette saison, Marseille et Bordeaux.

Les supporters de l'OM ont rivalisé de banderoles tantôt drôles, tantôt franchement mysogynes («Retourne à ton vrai métier, femme au foyer», adressé à l'actionnaire du club Margarita Louis-Dreyfus), des explosions de pétards ont retenti régulièrement, et les CRS ont été déployés en fin de rencontre au pied des virages du Vélodrome.

Sur le match, les Marseillais ne méritent sans doute pas la comparaison avec les chèvres qu'avaient pris soin de dessiner certains supporters du Vélodrome, accompagnées par la musique de Benny Hill. Ils se sont procurés les occasions les plus franches face à des Bordelais très peu entreprenants, par Rémy Cabella (26e) ou Florian Thauvin (31e), et Benjamin Mendy et Nicolas Nkoulou se sont montrés à leur avantage en défense.

Reste que l'OM n'a toujours pas gagné depuis maintenant 9 matches en championnat -- et depuis septembre au Vélodrome en L1 -- et que, désormais 14e, il ne compte toujours que six longueurs d'avance sur le premier relégable, le Gazélec Ajaccio, tenu en échec à Angers samedi (0-0).

Camille Delourme avec AFP

ball club (TFC). Arouna Dramé avait ouvert le score pour La Mancha. Matheus Botamba a égalisé en seconde mi-temps sur une somptueuse frappe. En toute fin de match Agbodo avait la balle de match. Le joueur de La Mancha peu inspiré échoue face au gardien. Son équipe gagne le point qui lui permet de devancer de deux longueurs l'Interclub (22 points). Grâce à ce nul le TFC (14 points) quitte la 16^e pour

journée, en effet, les Stelliens n'ont pas fait les choses à moitié devant ASK. Déterminée à réduire, tant soit peu, son écart avec les équipes qui la devancent au classement provisoire, Etoile du Congo a glané trois points en infligeant une défaite de 5 buts à 0 à son adversaire. A la 27^e minute, les Stelliens obtiennent un penalty transformé par Saira Issambet qui a ainsi ouvert la marque. Quelques minutes plus

3^e ÉDITION DU TOURNOI FUTBOL NET

Olympafrica de Talangaï a choisi ses meilleurs joueurs

Vingt-quatre joueurs ont été sélectionnés au terme du tournoi Futbol net pour constituer l'équipe d'Olympafrica qui participera, selon Alena Da Bangui, le directeur du Centre Olympafrica de Talangaï, à un tournoi sous régional. Le lieu n'a pas été communiqué.

La 3^e édition du tournoi Futbol net s'est achevée le 9 avril au CEG A.A. Neto à Talangaï. Chez les minimes, l'équipe d'ABC A a pris le meilleur devant l'Etoile du Congo. Les deux équipes ont respectivement éliminé Ajax sport et Ebenezer B. La compétition des benjamins a vu le Secteur MA l'emporter face à Elecsport. Ces équipes ont tour à tour écarté de la compétition, Patronage et Ebenezer B.

Cette compétition avait un caractère particulier. Les buts ne comptaient pas vraiment exceptés ceux inscrits par les filles qui avaient plus de valeur que ceux marqués par les garçons. Le tournoi mettait en effet, aux prises des équipes mixtes composées de sept garçons et trois filles.

« Dans cette compétition, il ne s'agit pas seulement de marquer des buts. C'est aussi le compor-



Le secrétaire général du Comité national olympique et sportif congolais remettant le trophée aux joueurs d'ABC A (photo Adiac)

tement social. Le tournoi Futbol net développe le fair-play, le respect de l'autre, le jeu en équipe, la tolérance et l'engagement », a commenté le directeur du Centre olympafrica de Talangaï comme pour inviter les compétiteurs à respecter les valeurs de l'olympisme. Une autre particularité de cette compétition consistait à faire jouer les enfants sans l'aide des arbitres. Les 74 équipes engagées dont 30 chez les ben-

jamins et 40 chez les minimes, évaluent seules le comportement des joueurs sur le terrain afin de les proposer aux organisateurs. « Le tournoi n'a pas d'arbitres. Les arbitres sont les enfants eux-mêmes qui donnent les résultats des matches »

Démarrée le 12 mars, la 3^e édition a connu la participation de près de 740 enfants dont 218 filles et 504 garçons environ.

J.G.E.

DIALOGUE INCLUSIF

Des sévères mises en garde du G7

Cette plate-forme politique qui dit rejeter catégoriquement la grand-messe « made in Kingakati », les pourparlers nationaux, tels que convoqués par le président Kabila, qu'elle juge sans objet et extra-constitutionnels, prévient les acteurs nationaux et internationaux dont Edem Kodjo que la suite des événements en RDC dépendra de leurs comportements.

Dans une conférence de presse tenue conjointement le 9 octobre 2015 par les honorables Christophe Lutundula Apala et Olivier Kamitatu Etsu, le G7 a dit s'inscrire dans la logique de la résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui réaffirme le respect de la Constitution et l'organisation des élections dans les délais qu'elle prescrit, insistant sur le fait que ces délais peuvent encore être respectés. Cette plate-forme politique a dorés et déjà prévenu le facili-

tateur nommé par la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Edem Kodjo, de trouver les portes fermées au cas où « il venait avec le costume d'un chargé de marketing ou d'un chargé commercial de la grand-messe made in Kingakati », ce dialogue dans le format et la forme « dessinés » par le chef de l'État, Joseph Kabila. Pour le G7, en effet, la mission confiée à M. Edem Kodjo n'a de chance de réussir que si elle s'intègre dans la résolution du Conseil de sécurité.

Mais déjà le regroupement politique relève que dans le communiqué de l'UA afférent à cette désignation, il n'est nullement fait mention de cette résolution. « En tout état de cause, le G7 espère que M. Edem Kodjo ne vient pas ici pour remettre en cause la résolution 2277 du Conseil de sécurité ni pour aider la majorité présidentielle actuelle à créer une nouvelle légitimité extra-constitutionnelle ni pour cautionner l'organisa-



Christophe Lutundula Apala et Olivier Kamitatu Etsu / crédits photo Adiac

tion d'une énième transition qui durerait trois ou quatre ans, encore moins pour transformer le grand-messe voulue par la majorité présidentielle en Assemblée constituante qui élaborerait une nouvelle Constitution et instituerait un nouvel ordre politique sur le modèle de la Deuxième République », a insisté ce regroupement politique. Si tel est le cas,

a-t-il poursuivi, nous en déduisons que M. Edem Kodjo est tout simplement venu souffler sur les braises de la contestation non éteintes du 19 et 20 janvier 2015.

Des précisions sur la résolution 2277

Le G7 a, en effet, noté qu'il était favorable à dialoguer. Mais, pour cette plate-forme, tout devra se passer dans le res-

pect de la Constitution. Pour le regroupement politique, le dialogue comme exigé dans l'accord-cadre d'Addis-Abeba et celui inscrit dans la résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU n'ont rien à voir avec celui convoqué par la majorité au pouvoir en RDC.

Pour le G7, cette résolution rencontre les préoccupations du peuple congolais en ce sens-ci qu'elle table sur le respect de la Constitution et l'organisation des élections dans les délais constitutionnels. « Le G7 stigmatise la désinvolture avec laquelle le gouvernement traite cette résolution à l'instar du mépris qu'il affiche à l'endroit de la Constitution et des lois de la République », a-t-il souligné. À en croire cette plate-forme politique, si le gouvernement persiste dans son attitude réfractaire, il prend le risque de l'isolement diplomatique de la RDC.

Lucien Dianzenza

ÉTAT CIVIL

Des enfants congolais plaident pour l'enregistrement des naissances

Le ministère de l'Intérieur et Sécurité et celui de la Femme, Famille et Enfant avec l'appui de l'Unicef et du gouvernement canadien viennent d'organiser au centre Lassalien un atelier national sur la production des messages en rapport avec le droit fondamental à l'identité par l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Au total vingt-cinq enfants congolais venus de quatre provinces de la RDC, à savoir Kongo central, Kasai central, Maniema et Kinshasa ont pris part à cet atelier à l'issue duquel ils ont formulé des recommandations pour promouvoir le droit de l'enfant à l'identité par le biais de l'enregistrement des naissances à l'état civil. Aux autorités nationales, ces enfants recommandent l'amélioration qualitative et quantitative du service de l'état civil ; la sensibilisation des parents et l'ensemble de la population à l'importance de la déclaration des enfants à l'état civil afin de les amener à un changement de comportement. Ils ont également plaidé pour qu'il soit décrété un moratoire d'au moins une année en vue de permettre l'enregistrement de tous les enfants de plus d'un mois qui n'ont pas été enregistrés dans le délai légal. En sus, ils ont demandé d'impliquer davantage les enfants comme acteurs pour la sensibilisation à l'enregistrement des naissances.

Durant cet atelier, les enfants ont élaboré un plan d'actions pour matérialiser leur contribution à la promotion du droit à l'identité. Ce plan prévoit notamment la transmission aux autorités provinciales du rapport synthèse de l'atelier de Kinshasa et la diffusion des messages, de la chanson et du court métrage qu'ils ont produit sur l'importance de l'enregistrement des nouveau-nés à l'état-civil.

Plaidoyer des enfants

Exaucé Bamba Pila, un enfant de 13 ans venu du Kongo Central, a, dans son discours de clôture,



Le droit à l'identité est reconnu à tout enfant

au nom de tous les enfants de la RDC, souligné que la déclaration de la naissance au bureau de l'état civil permet à l'enfant d'avoir une identité, d'être légalement membre d'une famille et d'une communauté, de bénéficier des avantages sociaux et d'être protégé contre plusieurs formes d'abus et d'exploitation.

Cette déclaration, poursuit-il, permet aux parents d'obtenir l'acte de naissance de leur enfant qui constitue le seul document juridique lui procurant une identité. La loi congolaise permet l'enregistrement gratuit d'un nouveau-né à l'état-civil dans un délai de 90 jours (3 mois) après la naissance de l'enfant. Dépassé ce délai, explique Exaucé Bamba, les parents sont obligés d'obtenir un jugement supplétif au tribunal pour enfants, moyennant paiement d'une somme d'argent, pour avoir un acte de naissance au bureau de l'état civil d'une commune. Tout en déplorant le faible taux d'enregistrement des enfants à l'état civil en RDC, Exaucé qui s'inspire de l'Enquête démographique et de Santé (EDS-RDC) 2013-2014, fait savoir que seuls 25% d'enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés à l'état civil et seulement 14% possèdent un acte de naissance.

Aline Nzuzi

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Jean Pierre Bemba interjette appel

Son statut final de coupable ou d'innocent dans le dossier mettant en cause ses troupes présumées responsables des graves crimes commis en Centrafrique, entre 2002 et 2003, sera déterminé par les juges du second degré.

Après un premier jugement au premier degré l'ayant reconnu coupable pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, Jean Pierre Bemba a décidé d'interjeter appel via ses avocats. Ces derniers évoquent, dans leur requête, un mal jugé, et précisément « la mauvaise interprétation



Jean Pierre Bemba

des éléments de preuve à décharge versés au dossier par les juges de première instance ». D'après eux, la Cour a rendu sa décision en faisant fi, de manière délibérée, de tout l'argumentaire de la défense développé depuis le début du procès.

En faisant appel de sa condamnation au second degré, ainsi que l'a

confirmé Jean Jacques Mbungani, un des responsables MLC en Europe, la conséquence en est que cela donne inévitablement lieu à l'ouverture d'un nouveau procès. Celui-ci risque de prendre une année ou plus lorsqu'on considère la procédure judiciaire laborieuse de la Cour pénale internationale (CPI). Le temps pour les nouveaux juges de la CPI de s'imprégner du dossier, de rouvrir les débats et de forger leur intime conviction pour trancher. Les militants du MLC n'ont qu'à s'armer de patience car ce n'est pas du jour au lendemain que la Cour va trancher définitivement sur le sort à réserver à leur leader.

Du côté de la défense renforcée de deux nouvelles unités, on continue à garder un brin d'optimisme quant à l'acquiescement du sénateur Bemba détenu depuis huit ans déjà dans les geôles de la CPI. Les avocats du chairman estiment que la décision du premier juge qui l'accuse notamment de négligence face aux graves crimes commis par ses hommes en Centrafrique, entre 2002 et 2003, était un peu courte juridiquement. « Le MLC a vu le jour pour asseoir la démocratie. Il s'est toujours battu au côté de son président pour instaurer la justice, la sécurité et le développement. C'est dans ce cadre que sa branche armée est allée sur la demande de la Cémac et du gouvernement centrafricain défendre un pouvoir légalement élu et légitimement installé », a indiqué Jacques Mbungani. Et d'ajouter que le parti de Jean Pierre Bemba a toujours prôné son attachement aux valeurs relatives au respect de la vie humaine et de la propriété privée.

Alain Diasso

FACILITATION AU DIALOGUE INCLUSIF

Une équation à plusieurs inconnues

La Dynamique de l'opposition ainsi que le G7 ne veulent plus rien entendre du fameux dialogue y voyant un danger de se muer en une Assemblée constituante censée élaborer une nouvelle Constitution et donner lieu à un nouvel ordre politique sur le modèle de la deuxième République.

Nommé il y a peu par la présidente de la commission de l'Union africaine (UA) Nkosana Zuma comme facilitateur de la crise politique en RDC, l'ex-Premier ministre togolais Edem Kodjo s'est déjà mis à l'œuvre. Le temps presse. Après trois semaines perdues à la suite de quelques ennuis de santé qui ont réduit sa marge de manœuvre, il veut pousser sur l'accélérateur afin de concrétiser le projet du dialogue. Déjà, il a annoncé, au cours d'une conférence de presse tenue le 11 avril, la mise sur pied imminente du comité préparatoire avant la fin de cette semaine. Là-dessus, l'émissaire de l'UA s'est adjugé le bon rôle en passant pour l'élément catalyseur de cette organisation qu'il est censé coordonner. Tout devra dorénavant transiter par lui, notamment les dossiers de candidatures émanant des diverses sensibilités (opposition, majorité et société civile).

À en croire le diplomate togolais, le dialogue tant attendu sera délimité dans le temps, soit deux semaines tout au plus, assorti d'une feuille de route précise et claire. Tout en rassurant sur le fait que toutes les matières inscrites à l'ordre du jour seront discutées une à une, Edem Kodjo a également indiqué que « *la Constitution et les délais constitutionnels seront respectés* ». Il a, de ce fait, invité les autres forces politiques et sociales encore réfractaires



Edem Kodjo

au dialogue à y adhérer massivement ajoutant que sa main reste toujours tendue à leur endroit. « *Je ne suis pas venu pour violer la Constitution d'un pays ami* », a-t-il déclaré en substance.

Nonobstant toutes ses assurances, la personne d'Edem Kodjo a toujours du mal à passer dans l'opposition ultra-radical anti dialogue avec, en tête de liste, l'Union pour la Nation (UNC) et le G7. Tout en promettant d'endosser les résolutions du dialogue pour autant qu'elles respectent la Constitution et les délais y prescrits en cas d'élection présidentielle, l'UNC n'est toujours pas partie prenante. Plus radicales, d'autres forces politiques de l'opposition à l'instar du G7 ne veulent rien entendre de ce forum y voyant un danger de se muer en une Assemblée constituante censée élaborer une nouvelle Constitution et instituer un nouvel ordre politique sur le modèle de la deuxième République. Difficile donc pour Edem Kodjo de convaincre cette frange de l'opposition anti dialogue plus que jamais déterminée à s'ériger en obstacle au troisième mandat de Joseph Kabila.

Nécessité d'intégrer la résolution 2277

À la Dynamique de l'opposition autant qu'au G7, l'ex-Premier ministre togolais est l'objet de nombreuses suspensions. Il est considéré comme un suppôt du pouvoir venu aider la majorité présidentielle à créer une nouvelle légitimité extraconstitutionnelle en cautionnant une transition de deux ou trois ans au bénéfice de Joseph Kabila. Cette tendance de l'opposition veut, par ailleurs, que la mission de l'officiel togolais s'intègre dans la Résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU. Même l'UDPS sur laquelle misait Edem Kodjo dans la perspective d'embarquer la véritable opposition dans la logique du dialogue s'est rétractée en relativisant la mission du facilitateur, à ses yeux, non conforme à la résolution 2277 et à l'idée qu'elle se fait du dialogue. À la veille de la tenue de ce forum national, force est de constater qu'Edem Kodjo n'a pas encore fini de consulter et rien n'est sûr qu'il réussira à faire revenir le G7 et la Dynamique de l'opposition aux bons sentiments au regard du radicalisme affiché par les uns et les autres. Ces regroupements politiques de l'opposition l'invitent d'ailleurs à organiser, en lieu et place du dialogue, la tripartite Céni-opposition-majorité avec l'appui de l'Union africaine pour permettre à toutes les parties prenantes d'élaborer un calendrier consensuel respectant le délai constitutionnel. Une proposition qui complique davantage la donne pour le facilitateur qui, visiblement, ne jouit pas d'un minimum de confiance de la part des parties prenantes au processus électoral. Dossier à suivre.

Alain Diasso

OMS

Augmentation des besoins sanitaires dus aux situations d'urgence humanitaire

Pour faire face à cette situation, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires révèlent que les Plans d'intervention humanitaire de l'OMS pour 2016 ont besoin de 2,2 milliards de dollars américains. Cette somme permettra à l'institution onusienne de dispenser cette année les services de santé indispensables à plus de soixante-dix-neuf millions de personnes dans plus d'une trentaine de pays.

L'OMS a aussi besoin de fonds en urgence pour aider plus de six millions de personnes menacées par la pire sécheresse depuis plusieurs décennies en Éthiopie, l'une des priorités étant de fournir des services d'urgence pour sauver la vie de plus de quatre cent mille enfants souffrant de malnutrition sévère. « Les risques sanitaires provoqués par les situations d'urgence humanitaire n'ont jamais été aussi élevés », déclare le Dr Bruce



Les déplacés ont besoin d'assistance

Aylward, directeur exécutif par intérim, flambées épidémiques et urgences sanitaires (OMS). « *Et la situation s'aggrave. L'impact croissant des conflits prolongés, des déplacements forcés, du changement climatique, de l'urbanisation non planifiée et de l'évolution démographique fait que les situations d'urgence humanitaire deviennent de plus en plus fréquentes et graves* », poursuit-il. L'OMS et ses partenaires de la santé collaborent pour assurer des services de santé d'urgence, notamment pour fournir des médi-

caments essentiels, des vaccins et des traitements contre certaines maladies comme le choléra et la rougeole, souvent dans des conditions d'insécurité et d'extrême difficulté. L'OMS met en œuvre un nouveau programme de gestion des situations d'urgence sanitaire qui augmentera les moyens opérationnels dans les pays et permettra des interventions plus rapides, efficaces et prévisibles face à toutes les situations d'urgence sanitaire, y compris les épidémies et les crises humanitaires.

Aline Nzuzi

C1/8^{es} DE FINALE ALLER

V.Club bat Mamelodi, Mazembe tombe face à Wydad

Les huitièmes de finale aller de la Ligue des champions a souri à V.Club avec une victoire à l'arrachée, alors que Mazembe broyait du noir à Marrakech au Maroc face à Wydad Athletic club de Casablanca.



Le gardien de but Sylvain Gbohhou et Mazembe battus à Casablanca par Wydad (photo tpmazembe.com)

C'est un service minimum que l'AS V.Club a réalisé, le dimanche 11 avril 2016 au stade Tata Raphaël de Kinshasa, face à Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud, en match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Un seul but a été inscrit, à la 90+3e minute, par le biais de l'attaquant Kule Mbombo, entré en jeu dans le deuxième quart d'heure de la seconde période.

L'entraîneur Florent Ibenge avait été prudent lors de la conférence de presse la veille du match, indiquant même qu'un résultat de zéro but partout ne serait pas mauvais face à cette équipe leader du championnat d'Afrique du sud. Naturellement, le portier camerounais Nelson Lukong a gardé les perches de V.Club, avec devant une défense à quatre composée du latéral droit Didot Bafola, de la charnière centrale avec Padou Bompunga et Ruddy Makwekwe et du latéral gauche Joyce Lomalisa. Deux récupérateurs ont été disposés devant la défense, Nelson Munganga et le Zimbabwéen Matchapa. Le capitaine Guy Lusadisus s'est chargé de l'animation de jeu, juste derrière le trio d'attaque constitué du Swazilandais Tshikisha, sur le côté gauche, Serby Alongo à droite et le Ghanéen Bernard Morisson dans l'axe.

Au début de la partie, les deux équipes se sont mesurées au niveau de l'impact athlétique et physique, chacun cherchant à prendre la direction du jeu. Alors que V.Club a tenté à construire et ensuite procéder par des attaques placées, Mamelodi Sundowns profitait des espaces sur les flancs, surtout droit de V.Club pour placer des contre-attaques par des ailiers rapides et rappliquer dans l'axe pour trouver l'attaquant Colombien Carlos des « Brésiliens d'Afrique du sud ».

A la fin de la première période, les deux équipes sont à égalité de zéro but partout. Au retour des vestiaires, les Dauphins Noirs de Kinshasa ont multiplié des offensives dans le camp de Mamelodi. Pour densifier son jeu, Florent Ibenge a monté Ikanga Mayimona alias Lampard à la place de Matshapa, Serbi Alongo a laissé sa place à Kule Mbombo et Tshikisha a été remplacé par Mukoko Batezadio. Et dans les temps additionnels que l'éclair est venu du côté de V.Club à partir d'une action d'Ikanga Mayimona qui a trouvé le Ghanéen Bernard Morisson. La frappe de ce dernier a été renvoyée par le gardien de but sud-africain dans les pieds de Kule Mbombo qui a permis au club kinois d'avoir la certitude de disputer le match retour avec une avance d'un but à zéro. Vivra le scénario du match retour des seizièmes de finale entre Ferroviario d'Harare et V.Club, match soldé sur le nul d'un but à partout alors qu'à la première confrontation à Kinshasa V.Club l'avait emporté par un but à zéro ? La réponse c'est dans une semaine à Pretoria.

Mazembe tombé à Casablanca...

Si la première phase des huitièmes de finale est relativement positive pour V.Club, elle est littéralement négative pour le TP Mazembe de Lubumbashi, deuxième club congolais à ce niveau de la compétition. Le samedi 9 avril 2016 à Marrakech, les Corbeaux de l'ex-Katanga ont subi la loi des Marocains de Wydad Athletic club de Casablanca, battus par zéro but à deux. Le onze de départ de Mazembe s'est composé du gardien de but ivoirien Sylvain Gbohhou, du Zambien Kabaso Tshongo, du capitaine Joël Kimwaki, du Malien Salif Coulibaly, et Kasusula, en défense ; Merveille Bope, le Ghanéen Daniel Adjei (remplacé par le Zambien Nathan Sinkala à la 70e minute), et l'Ivoirien Kouamé au milieu de terrain, Jonathan Bolingi Mpangi, le Zambien Rainford Kalaba (remplacé par le Tanzanien Ulimwengi à la 58e minute), Asante (remplacé par Meschak Elia à la 76e minute) en attaque.

Le défenseur Noussir a ouvert la marque pour les Wydadis à la 44e minute. Et Reda a marqué le deuxième but sur penalty à la 66e minute. Le coach français de Mazembe Hubert Velud doit remobiliser son groupe pour le match retour dans l'antre du club, le stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi.

Martin Engimo



RASSEMBLEMENT POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS SOCIAL
RDPS

*Unité * Démocratie * Progrès*

Déclarée sous n° 109/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991

Tél. +242 05 553 95 18 - +242 06 660 87 33 - Brazzaville - République du Congo

Message de la Direction du RDPS suite à la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 20 mars 2016

Dans un scrutin ouvert, libre et transparent, le peuple souverain a choisi démocratiquement, le 20 mars 2016, son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO pour présider aux destinées de la République du Congo.

Le RDPS salue la maturité du peuple congolais et son sens élevé de responsabilité.

Cette brillante élection récompense l'engagement inlassable d'un homme d'Etat au service du peuple congolais et couronne également une campagne exceptionnelle, dont le souffle et l'élévation ont prouvé au monde entier la vitalité de la démocratie congolaise.

A cette occasion, le RDPS présente à l'heureux élu, son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, ses vives félicitations.

Le RDPS forme le vœu que le 1er Président élu de la Nouvelle République parachève le travail d'apaisement, de rassemblement et d'unité pour un Congo nouveau et émergent.

Le RDPS, toujours soucieux de la préservation de la paix et des valeurs de la démocratie, condamne sévèrement les attaques du 04 avril 2016. La violence ne devrait jamais être la voie de règlement des différends politiques.

Le RDPS partage la douleur des populations, rend hommage aux victimes et transmet sa profonde sympathie aux blessés et aux familles des victimes.

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2016



Pour la Direction du Parti,
le Président du RDPS,

Jean-Marc Thystère Tchicaya
Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA

MVOU-MVOU

Le Lion's club Espérance poursuit ses actions au centre des mineurs

Le club prévoit une descente au courant de ce mois dans ce centre, qui constitue actuellement son principal champ d'action, pour voir si les enfants ont pu s'approprier les notions d'hygiène du corps et, surtout, du milieu et de l'environnement qui leur ont été enseignées pour qu'ils préservent leur santé.

fait, le club entend effectuer une visite du centre avant la fin de ce mois pour se rendre compte de l'effectivité de l'application des notions reçues, savoir si les enfants ont assimilé les notions reçues, en particulier celles destinées à la préservation de leur milieu et de l'environnement. Notons que la causerie avec les enfants sur l'hygiène s'est dé-

l'homme, création d'un environnement salubre) pour maintenir la bonne santé tant des individus que des communautés, l'hygiène environnementale (ensembles des mesures qui servent à observer le rapport entre le milieu naturel et la vie ainsi que la prévention des maladies).

Très réactifs pendant la causerie, les enfants ont confié au terme de l'activité avoir appris que l'hygiène c'est l'ensemble de mesures destinées à prévenir les infections et l'apparition des maladies infectieuses. Ils ont appris comment se laver les mains, prendre soin, entre autres, de son corps, ses dents, laver les aliments. Ils ont aussi été instruits sur la qualité de l'eau, de l'air, l'entretien des poubelles

«pour éviter les microbes qui donnent la maladie», d'après leurs dires. «L'hygiène c'est la prévention d'où l'adage «mieux vaut prévenir que guérir». La prévention ne coûte rien, elle demande juste la volonté d'appliquer les règles d'hygiène. Ailleurs on fait plus de prévention que les soins», a souligné Mme Makosso. L'activité a été clôturée par la signature d'une convention de partenariat entre le lion's club Pointe-Noire Espérance et la direction départementale de la Santé du Kouilou.

Cette causerie s'ajoute à la liste des activités (remise de don de fournitures scolaires, de denrées alimentaires, organisation des activités de maraîchage...) organisées par ce club au CAM, structure d'hébergement, de rééducation et de réinsertion socioprofessionnelle des enfants en rupture familiale.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



La photo de famille

C'est le 19 mars que le Lion's Pointe-Noire Espérance a organisé un petit déjeuner et une causerie avec les enfants du Centre d'accueil des mineurs (CAM) de Mvou-Mvou sur l'hygiène du corps, du milieu et de l'environnement. Cela pour les sensibiliser sur l'importance de la prévention, leur apprendre à bien prendre soin de leur corps et à vivre dans un milieu et un environnement sains et ainsi préserver leur santé. Car, pour Guy Blaise Loemba, président de ce club, la prévention est un moyen efficace de lutte contre les maladies. Il a expliqué : «Dans notre environnement il y a beaucoup de maladies telles que la typhoïde et la choléra qui sont dues à la saleté présente dans notre environnement, d'où le besoin de sensibiliser cette couche sensible souvent exposée à ces dites maladies». Estimant qu'un suivi devrait être

roulée en présence du Dr Ernest Nguita, directeur départementale de la Santé du Kouilou (DDSK). Saluant cette initiative, ce dernier a relevé l'importance de la prévention et de la sensibilisation des enfants sur les thèmes d'actualité comme la préservation de l'environnement, les changements climatiques et la pollution. Selon lui, ce sont des thèmes primordiaux pour eux «car quand les enfants de bas âge ont ces notions le futur est préservé».

L'activité a été animée par Mme Makosso, chargée de la communication de la DDSK, qui s'est exprimée en langue kituba avec des mots simples pour une meilleure compréhension. À travers un exposé, elle les a instruits sur l'hygiène individuelle et corporelle, l'hygiène du milieu (prévention des maladies susceptibles de provenir de l'environnement de

COUPE DE LA CAF

V Club Mokanda n'a pas brisé le mythe

Comme lors des deux précédentes sorties en Coupe africaine des clubs au Complexe sportif de Pointe-Noire où V Club Mokanda était tenu en échec respectivement par Akwa United du Nigeria, 0-1, et par Police FC du Rwanda, 1 but partout, l'unique club congolais resté en lice a été battu à domicile par Sagrada Esperença d'Angola, 1-2, en match aller des huitièmes de finale de la Coupe de la confédération africaine de football (CAF).



<Sans données à partir du lien>

Décidé de vaincre Sagrada Esperença le 10 avril à Pointe-Noire afin de concerver les chances de qualification avant le match retour prévu pour le 19 avril en Angola, Alain Kayi et ses poulains n'ont pas brisé le mythe des défaites à domicile. Malgré sa légère domination en possession de balles à la première période, les V Clubiens n'ont malheureusement pas été efficaces en finition. À la 25e minute sur une balle arrêtée, Antonio Manuel da Sylva Oliveira ouvre le score et donne l'avantage à son club, l'unique but de la partie.

Au retour des citrons alors que le club congolais est mené, c'est au contraire Sagrada qui appuie sur l'accélérateur et 10 minutes plus tard leur effort est récompensé par le deuxième but inscrit par Arsenio Sebastiao Cabungula qui met son club à l'abri. À 0-2, V Club se ressaisit et multiplie les assauts dans le camp adverse mais en vain. La réaction des verts et noirs va intervenir à la 80e minute à la suite d'un tir lointain d'Edo Mulodi Zuaou après un travail d'équipe. Il réduit le score de 2 buts à 1 et redonne le courage à ses coéquipiers qui multiplient les stratégies mais ne parviennent pas à la faille car le staff technique de Sagrada a blindé sa défense. Habitué à se qualifier à l'étranger depuis le début de la compétition, V Club aura cette fois-ci une tâche difficile puisqu'il lui faut marquer deux buts sans en encaisser mais la mission n'est pas impossible comme nous l'a souligné l'entraîneur, Alain Kayi, après le match. « On avait certes fixé pour objectif de prendre l'avantage chez nous à la maison, nous avons joué avec le public qui nous a poussés. Nous avons fait une belle entame du match mais, les attaquants n'ont pas été réalistes. Ils ont plombé les ballons à la première période. La réaction est arrivée un peu tardive après qu'on a encaissé le deuxième but. Qu'à cela ne tienne, c'est le football, nous ne désespérons pas. Nous pouvons encore aller prendre notre qualification au match retour, nous gardons le moral surtout que nous avons bien compris comment évolue l'adversaire», a-t-il indiqué.

Cependant, le président général de l'équipe Anatole Élenga et celui de la section football, Ndonga, ont reconnu quelques faiblesses des joueurs. « C'est un match qu'on aurait pu gagner parce que c'était à notre avantage. Toutefois, ils savent maintenant à qui ils ont à faire. Au match retour, il faudrait qu'ils essayent de tirer parce que sur 4 tirs cadrés, un seul est entré dans les filets ».

Les résultats des précédents matches de V Club en coupe de la CAF 2016

Préliminaires aller : V Club Mokanda - Akwa United du Nigeria, 0-1, retour Akwa United- V Club Mokanda, 0-1, 5-6

16es de finale aller, V Club Mokanda- Police FC du Rwanda, 1-1, retour Police FC -V Club, 0-1

8es de finale aller, V Club-Sagrada Esperença, Angola, 2-1 à Pointe-Noire.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

J-B Mpiana en concert le 1^{er} mai dans la capitale économique

C'est parti pour la saison 2016, à l'occasion de la fête des travailleurs, le 1er mai, l'artiste musicien de la RD Congo, J-B Mpiana, sera produit en live au mess mixte de garnison de la ville océane. Une production signée, Bertrand Étou.

C'est après plusieurs années que JB Mpiana surnommé Papa chéri, Moto-pamba, ne sais plus produit dans la capitale économique où, à son concert programmé pour la fête internationale des travailleurs sera marqué d'une touche particulière pour ses nombreux fans et mélomanes.

Pendant ce concert, J-B Mpiana et son groupe Wenge BCBG entendent apporter une touche particulière à cette journée festive pour le bonheur des férus de la rumba et du «Ndombolo» congolais. Son nouvel album « Balle de match » diffusé sur les chaînes nationales et internationales est inscrit au menu de cette soirée que les organisateurs promettent riche en son et en couleur.

L'événement qui sera produit par Bertrand Étou, permettra à J-B Mpiana de renouer le contact avec le public de Pointe-Noire à travers des airs musicaux de ses chansons teintés de nostalgie pour nombreux fans.



Image du clip générique « Balle de match »

De son vrai nom Jean-Bedel Mpiana Wa Tshituka, cet artiste musicien a su, depuis quelques années, s'imposer sur le devant de la scène musicale africaine. Son passage au Zénith de Paris, à l'Olympia, au Bataclan, à Rex stofford de Londres ainsi qu'au stade de Martyrs et au Palais de peuple de Kinshasa et bien d'autres lieux de références est la preuve de son abnégation. Son talent est reconnu par ses pairs en République démocratique du Congo, notamment par Papa Wemba avec qui, il signe d'ailleurs un opus, son premier album solo intitulé « Feux de l'amour ».

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 2^e journée des play-offs 1, 1^{re} division

Marvin Baudry était aligné à son poste de latéral lors du revers de Zulte-Waregem face à Anderlecht (1-2). Un résultat qui place l'ES-SEVEE à la 6^e place avec 23 points, derrière Ostende, 5^e avec 25 points.

Bulgarie, 28^e journée, 1^{re} division

Donneil Moukanza était remplaçant lors du revers du Slavia Sofia sur les installations du Lokomotiv Plovdiv (1-3). Le Congolais est entré en jeu à la 85^e, après le 3^e but des locaux. Le Slavia reste en 3^e position avec 39 points.

Grèce, 29^e journée, 1^{re} division

Sans Bernard Itoua, resté sur le banc, Plataniats s'incline à Giannina (0-2). Un petit coup d'arrêt pour Plataniats, qui restait sur 3 victoires consécutives et qui est doublé par son adversaire du jour.

Italie, 35^e journée, 2^e division

Pro Vercelli et Dominique Malonga prennent un point à Côme (1-1). L'international congolais, titulaire, a été remplacé à la 58^e. Pro Vercelli est 16^e avec 39 points, avec 1 point d'avance sur Vicenze, 18^e et barragiste. Italie, finale de la Coupe Tim Primavera Les U19 de l'Inter Milan battent leurs homologues de la Juventus (1-0). Senna Miangué était titulaire au poste de latéral gauche.

Portugal, 9^e journée des play-offs, zone sud, 3^e division

Remplaçant, Julssy Boukama Kaya est entré à la 65^e lors du match nul obtenu par Casa Pia sur le terrain de Moura (0-0). Avec ce point pris face à la lanterne rouge, Casa Pia reste deuxième, mais compte désormais 5 points de retard sur le premier et seulement 2 d'avance sur le troisième.

Portugal, 9^e journée des play-down, groupe E, 3^e division

Kader Bidimbou est entré à la 70^e lors du succès de Sanjoanense face à Cesarense (3-1). L'international congolais est passeur décisif sur le 3^e but de son équipe, qui conforte ainsi sa première place au classement, avec 8 points d'avance sur son dauphin.

Portugal, 9^e journée des play-down, groupe E, 3^e division

Juslain Babelé était titulaire en défense centrale lors du match nul obtenu par Tourizense chez le premier du classement, Opérario (0-0). Avec 24 points, Tourizense est 5^e, à égalité de points avec Pampilhosa, sixième et barragiste.

Suisse, 27^e journée, 2^e division

Igor Nganga et Aarau poursuivent leur remontée au classement après leur brillante victoire face à Winterthur (3-0). Invaincu en 2016 avec 21 points pris sur 29 possibles, Aarau est désormais 4^e avec 39 points, à dix longueurs du premier, Lausanne.

Belgique, 2^e journée des play-offs 2, 1^{re} division

Charleroi et Francis N'Ganga, titulaire à son poste de « back gauche », sont tenus en échec à domicile par Saint-Trond (1-1). Le ressort semble cassé chez les Zèbres, 4^e avec 1 point.

Belgique, 31^e journée, 2^e division

Sans Maël Lépicier, resté sur le banc, le SV Roulers chute sur le terrain du Patro Eisden (1-4). Ce revers chez un mal classé met Roulers en danger : le KSV est désormais 9^e, à égalité de points avec Lommel, le 8^e, qui compte toutefois un match en retard à jouer.

Rappelons qu'à la fin de la saison, dans le cadre de la refonte du championnat, seuls les 8 premiers se maintiendront. Les huit autres seront relégués et perdront leur statut professionnel.

L'Union Saint-Gilloise et Jordan Massengo reçoivent Heist ce dimanche.

Belgique, 10^e journée des play-offs, championnat des Réserves

La réserve d'Anderlecht bat celle d'Ostende 2-0. Scott Bitsindou était remplaçant et est

entré à la 78^e au milieu de terrain. Avec ce succès, les Mauves remontent à la 3^e place à un point du premier, Waasland-Beveren.

Bulgarie, 28^e journée, 1^{re} division

Rahavi Kifoueti était titulaire lors du revers du Botev Plovdiv chez le Levski Sofia (0-3). Auteur d'un tir repoussé par le gardien à la 4^e, il tente à nouveau sa chance à la 78^e, mais bute encore sur le dernier rempart du Levski. Quand ça ne veut pas, ça ne veut pas...

Bulgarie, 23^e journée, 2^e journée

Christoffer Mafoumbi n'a pas joué lors de la défaite de Vereya sur le terrain du Botev Galabovo (0-1). Onzième, Vereya n'a plus que 4 points d'avance sur la zone rouge. Mais l'international congolais devrait faire ses grands débuts la semaine prochaine, face au troisième

Allemagne, 33^e journée, 3^e division

Sans Francky Sembolo, convalescent (fracture du bras), Osnabrück s'incline sur le terrain du Rot-Weiss Erfurt (2-4).

Sans Pitchou Mouaya, qui a repris l'entraînement la semaine dernière, après 11 mois d'absence (ligaments croisés du genou gauche), Hallescher reçoit Chemnitz (0-0).

Avec une seule victoire lors des 5 derniers matchs (pour 3 nuls et 1 défaite), Osnabrück conserve sa 3^e place, avec 52 points, mais ne compte plus qu'une longueur d'avance sur le 4^e. Hallescher, 15^e avec 39 points, n'a plus que 4 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Angleterre, 41^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona était titularisé dans l'axe central de Dagenham, balayé à domicile par

des ailes) face à Nantes. Le capitaine des Diabes rouges, qui avait tenu un discours volontaire dans la semaine, a lié le geste à la parole en ouvrant le score à la 11^e minute. A l'origine, un coup-franc obtenu par Bifouma, Signorino déborde à gauche et centre pour Oniangué, dont la demi-volée du gauche fit mouche. Volontaire, Bifouma (35 ballons, 4 gagnés, 14 perdus, 3 hors-jeu, 70% de passes réussies, 2 tirs non cadrés) n'a pas toujours été avisé dans ses choix, mais a provoqué un autre coup-franc, à la 79^e, qui a abouti au deuxième but des Rémois. Remplacé à la 88^e, alors qu'Oniangué (19 ballons, 8 gagnés, 9 perdus, 60% de passes réussies) était sorti à la 76^e. Jules Iloki n'était pas, lui, retenu dans le groupe nan-



Prince Oniangué a ouvert le score à la 11^e pour Reims qui remporte un précieux succès contre Nantes (droits réservés)

du classement, le Lokomotiv Orjahovica. Vereya n'a plus gagné depuis le mois d'octobre

Israël, 3^e journée des play-down, 2^e division

Mavis Tchibota était titulaire lors de la défaite de Kfar Saba face au Bnei Yehuda (0-1). L'international espoir congolais a été averti à la 44^e. Kfar Saba, qui court après un succès depuis le 13 février, n'a pris qu'un point lors des six derniers matchs. Sixième sur huit, Kfar Saba n'a plus qu'une longueur d'avance sur l'Hapoel Haifa, premier reléguable.

Italie, 30^e journée, 3^e division, groupe C

Ravy Tsouka Dozi est resté sur le banc lors du revers de Paganì à Catanzaro (0-1). Paganì est 9^e avec 38 points.

Suisse, 27^e journée, 2^e division

Coup d'arrêt pour Le Mont qui s'incline à domicile face à Schaffhausen (0-1). Titulaire et auteur d'un tir à la 33^e, Matt Moussilou a été remplacé à la 64^e alors que le score était vierge.

Turquie, 28^e journée, 1^{re} division

Dzon Delarge était titulaire lors du match nul concédé par Osmanlispor face à Eskirshirspor (0-0). Aligné à gauche, c'est dans l'axe qu'il se distingue avec une double occasion à la 26^e : sur un centre en retrait d'Umar, sa première reprise est stoppée par un défenseur adverse, mais Delarge suit le ballon et tire au but, mais le Boffin, le gardien belge, réalise un bel arrêt réflexe sur sa ligne. Remplacé à la 84^e, dans un match assez avare en actions franches.

Portsmouth (1-4).

Remplaçant au coup d'envoi du match entre Newport County et Cambridge, John-Christopher Ayina est entré à la 71^e, alors que les visiteurs venaient d'ouvrir le score. Newport s'incline finalement (0-1).

Avec 41 points, Newport County est 21^e, avec 11 points d'avance sur York City, le premier reléguable. Avec 28 points, Dagenham, la lanterne rouge, a toujours 11 longueurs de retard sur Stevenage, le premier non reléguable.

Finlande, 1^{re} journée, 1^{re} division

David Bitsidou était titulaire dans l'axe de la défense du PS Kemi King, battu à domicile par le SJK (0-2). Le promu débute donc son championnat par une défaite et est 11^e sur 12.

République tchèque, 24^e journée, 1^{re} division

Sans Ulrich Kapolongo, absent du groupe, Teplice chute chez le Vysocina Jihlava (1-2). Teplice est 10^e avec six points d'avance sur le Sigma Olomouc, premier reléguable.

Russie, 23^e journée, 1^{re} division

Sans Christopher Samba, le Dynamo Moscou s'incline chez le Rubin Kazan (1-4). Delvin Ndinga et le Lokomotiv Moscou se sont déplacé chez le Krylya Sovetov lundi soir.

Ligue 1, 33^e journée

Retour gagnant de Prince Oniangué, après six semaines d'absence, qui était titularisé au sein d'un milieu à trois, alors que Thievy Bifouma était aligné en pointe (De Préville et Traoré étant chargés de l'animation

tais. Arnold Bouka Moutou était titulaire au poste de latéral gauche lors du terne match nul d'Angers face au Gazelec Ajaccio (0-0). L'international congolais a touché 8 ballons (14 gagnés, 23 perdus, 67% de passes réussies, 2 centres).

Christopher Maboulou n'était pas dans le groupe de Bastia, corrigé à Toulouse (0-4). Sans Yhoan Andzouana, non convoqué, Monaco est balayé à Lille (1-4).

Au classement, Monaco voit Lyon lui ravir sa deuxième place (55 points chacun, +20 contre +8 à la différence de but). Angers remonte à la 8^e place avec 46 points, devant Nantes et Bastia, 10^e et 11^e avec 44 et 43 points. Reims reste 17^e, mais compte désormais 2 points d'avance sur le Gazelec.

National, 27^e journée

Ladislav Douniama est resté sur le banc lors du match nul concédé par Strasbourg face à La Berrichonne de Châteauroux (1-1).

Bevic Moussiti Oko est entré en jeu à la 73^e minute lors de la défaite de Dunkerque face à Chambly (1-2). Le score était d'un but partout lorsqu'il a foulé la pelouse. Sans Amine Linganzi, non retenu, Fréjus-Saint-Raphaël a pris un point aux Herbiers (1-1).

Malgré son match nul, Strasbourg conserve la tête du championnat avec 4 points d'avance sur son dauphin. Dunkerque est 7^e avec 37 points, loin devant Fréjus-Saint-Raphaël, lanterne rouge avec 22 points.

Camille Delourme